

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Béjaïa-



Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Mémoire de Master

Option : Didactique des langues étrangères

Les représentations des langues française et arabe chez les
étudiants de 3^{ème} année de droit

Présenté par :

M^{elle} BEKKA Lila

M^{elle} BELHABBIB Lynda

Le jury :

Mme. BENAMER Fatima, président

Mme. TATAH Nabila, directrice de recherche

M. BELKESSA Lahlou, examinateur

- Année universitaire -

2020/2021

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Béjaïa-



Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Mémoire de Master

Option : Didactique des langues étrangères

Les représentations des langues française et arabe chez les
étudiants de 3^{ème} année de droit

Présenté par :

M^{elle} BEKKA Lila

M^{elle} BELHABBIB Lynda

Le jury :

Mme. BENAMER Fatima, président

Mme. TATAH Nabila, directrice de recherche

M. BELKESSA Lahlou, examinateur

- Année universitaire -

2020/2021

Remerciements

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier en premier lieu le bon Dieu, qui nous a donné la force, le courage, la volonté et le savoir pour achever ce modeste travail.

Nous exprimons toute notre gratitude et nos sincères remerciements à notre promotrice, Mme TATAH Nabila, Pour l'intérêt qu'elle a accordé au sujet proposé, pour ses conseils et ses orientations ainsi que pour la confiance qu'elle nous a donné tout au long de la réalisation de ce travail.

Nous tenons également à remercier Mme BENAMER Fatima, d'avoir accepté de présider le jury. Ainsi que M BELKESSA Lahlou d'avoir accepté d'examiner ce travail. Veuillez trouver, ici l'expression de notre reconnaissance et notre respect.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail près ou de loin.

MERCI

Dédicaces

En signe de respect et de reconnaissance je dédie ce modeste travail à :

À mes chers parents qui m'ont toujours soutenue et encouragé durant ces années d'études. Qu'ils trouvent ici le témoignage de ma profonde reconnaissance.

À mes chères sœurs et leurs enfants, à mon seul frère et ses enfants qui ont partagé avec moi tous les moments d'émotion lors de la réalisation de ce travail.

À toutes mes copines SARAH, NARIMENE, KATIA, AMINA et ANISSA.

À ma chère binôme LYNDIA et toute sa famille.

À une précieuse personne pour son fort soutien moral.

Lila BEKKA

Dédicaces

En signe de respect et de reconnaissance je dédie ce modeste travail à :

À mes chers parents qui m'ont motivée et soutenue tout au long de mes années d'études.

A mon cher petit frère NAZIM

A mon cher mari JUBA, mon exemple de réussite, pour son soutien et son aide, et à toute ma belle famille, et exceptionnellement ma belle maman.

A ma binôme LYLA et toute sa famille.

A toute ma famille du plus petit au plus grand.

Lynda BELHABBIB

Sommaire

Introduction générale	9
------------------------------------	---

Synthèse bibliographique

Chapitre 1 : *Représentation des langues dans la société algérienne*

Introduction partielle.....	14
1. Le statut de la langue arabe	14
2. Le statut de la langue berbère	16
3. Le statut de la langue française	17
4. Le bi/plurilinguisme.....	19
5. Langue maternelle et scolarisation	21
6. Difficultés d'apprentissage dans des situations plurilingues	23
Conclusion partielle	25

Chapitre 2 : Représentations des langues chez les locuteurs et leurs apprentissages

Introduction partielle.....	27
1. Définition des représentations	27
2. Les représentations de l'apprentissage	29
3. Langue et culture	32
4. Pratiques langagières.....	34
5. Attitudes et stéréotypes	35

Conclusion partielle	37
----------------------------	----

Partie Pratique

Chapitre 3 : Analyse des représentations des langues française et arabe chez les étudiants de 3^{ème} année de droit

Introduction partielle.....	41
1. Notre enquête.....	41
2. Le protocole d'enquête par le questionnaire	41
3. Questionnaire destiné aux étudiants	42
4. Analyse des réponses du questionnaire	42
5. Synthèse de l'analyse	61
6. Protocole d'enquête par l'entretien semi directif	62
7. Analyse de réponses obtenues de l'entretien.....	63
8. Méthodes adoptées	63
9. Les questions posées	63
10. Synthèse de l'analyse	69
Conclusion générale	72
Références bibliographiques	77
Table des matières	82
Annexes	85

Résumé

INTRODUCTION
GENERAL

Introduction générale

Aujourd'hui, partout dans le monde les langues se remettent à faire parler d'elles même déclare Federico Fellini « *chaque langue voit le monde d'une manière différente* »¹.

En Algérie la langue française se manifeste dans plusieurs secteurs économiques, éducatifs, Kenoua S. annonce à ce propos « *en fait, le français en Algérie a vécu plusieurs évolutions, d'une langue du colonisateur à une langue de littérature, et finalement un véhicule de la culture algérienne et idiome de la modernité, de la science, de la technologie et de l'ouverture de l'Algérien sur le monde* »².

Face à ce phénomène de Plurilinguisme, les acteurs sociaux développent un ensemble de conceptions et de représentations envers les langues dominantes. Les caractéristiques, les statuts des langues au regard d'autres langues influencent largement les procédures et les stratégies qu'ils développent.

Les institutions scolaires en général sont des lieux les plus privilégiées pour l'avancée de l'apprentissage des langues, une contribution au développement de l'acquisition des différentes langues prenant en compte les méthodes de leurs enseignements.

L'apprenant est donc amené à acquérir et à comprendre une langue qui lui est souvent étrangère dans son milieu social. Toute fois l'apport des contenus disciplinaires jouent un rôle important dans la pédagogie, on ne se contente pas d'étayer des connaissances à enseigner, il est également jugé nécessaire que l'atmosphère des apprenants en classe soit ouverte à tout échange ou de débat autour du sujet traité qui vise l'enrichissement de la langue et l'approfondissement de l'interaction entre les élèves.

Il est évident que pour apprendre une langue il faut la communiquer mais dans le contexte particulier que représente notre terrain de recherche et lors d'une interaction

¹Federico, Flangue voit le monde d'une manière différente » citation célèbres et proverbes, 1920-1993, le Parisien. Fr.

² Kanoua. S, culture et enseignement du français en Algérie, édition Synergies, Alger, 2008, p88.

Disponible sur : <https://www.verbotonale-phonetique.com/méthodologie-linguistique>

Introduction générale

en langues étrangères, l'apprenant se trouve souvent désarmé à cause d'une part de son appartenance socioculturelle, qui ne favorise guère l'acquisition de cette langue, et d'autre part des facteurs d'ordre psychique qui entrent en jeu quelques fois, pour empêcher l'apprenant à mieux communiquer conséquence évidentes, le français est devenu de plus en plus difficile à apprendre.

Dans notre recherche, nous nous basons sur les représentations des langues française/arabe dans le département de droit à l'université de Bejaïa étant donné que c'est le lieu privilégié qui nous permet d'avoir des réponses pertinentes à notre sujet de recherche. Aussi, c'est un lieu qui comporte deux groupes dénonciateurs linguistiquement différents, les difficultés de l'apprentissage des langues que nous avons ressenti auprès des étudiants. Nous voulons approfondir notre réflexion en tant que futures professionnelles sur le thème et également à participer à l'amélioration de leurs comportements afin de faciliter l'apprentissage des langues.

L'objectif de ce travail de recherche est de détecter et démontrer d'une manière apparente les images ou les représentations que se font les locuteurs des langues française et arabe.

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères et de l'interculturel à cet effet, notre problématique est formulée ainsi : qu'elles sont les représentations que les étudiants ont des deux langues : française et arabe ?

Pour tenter de répondre à notre problématique d'une manière précise nous formulons ces questions secondaires :

1. Quelles conceptions que les apprenants ont face à l'apprentissage des langues française et arabe ?
2. Quels sont les différents facteurs qui influencent les images que se font les apprenants des langues françaises et arabes ?

Ces questions nous ont amenées à formuler les hypothèses suivantes :

H1 : Nous considérons que les apprenants voient de la langue arabe qu'une langue de spécialité, et la langue française une langue du progrès.

Introduction générale

H2 : Nous supposons que l'environnement familial, universitaire et social influence les images

Que se font les apprenants des langues françaises arabes.

Nous avons choisi d'élaborer un questionnaire adressé aux étudiants de droit de l'université de Bejaïa, et de faire un entretien semi directif avec les enseignants de cette faculté.

Notre travail sera divisé en deux parties, le premier et le deuxième chapitre seront réservés aux éléments théoriques qui traitent les statues des langues en présence, ainsi les représentations des langues chez les locuteurs, nous allons essayer d'expliquer l'influence des milieux des étudiants dans leurs appropriation des langues .et de montrer l'importance des langues dans le cursus universitaire, familial et social.

La seconde partie est pratique où nous allons soumettre un questionnaire aux étudiants de droit de l'université de Bejaïa, ensuite nous allons opter pour un entretiens semi directif avec les enseignants de droit.

Partie I.

SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

Chapitre 1.

***REPRESENTATION DES LANGUES
DANS LA SOCIETE ALGERIENNE***

Introduction partielle

L'horizon linguistique en Algérie est défini par une diversité linguistique, qui fait de ce dernier un pays plurilingue majoritairement arabophone, mais depuis la révision de 2016 le pays reconnaît deux langues officielles l'arabe et tamazigh, mais aussi le français et l'anglais deux langues étrangères les plus présentes en Algérie.

La richesse avérée de la situation linguistique algérienne fait d'elle une véritable source de recherches. A ce propos Abdelhamid Samir affirme que « *le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* »¹.

Dans ce chapitre nous allons donner un aperçu sur les statuts des langues en Algérie, et nous allons définir quelques notions ; telle que le bilinguisme et plurilinguisme, et nous allons aborder brièvement la langue maternelle et de scolarisation, et nous nous intéressons aux difficultés d'apprentissage dans un cas plurilingue.

1. Le statut de la langue Arabe

La langue arabe qui est la langue nationale, est un élément fondamental de la personnalité nationale du peuple algérien. Aussi, la généralisation de son utilisation est-elle une des missions essentielles de la société algérienne dans le domaine de l'expression des manifestations de la culture, et dans plusieurs domaines.

En 1964 le président Ben Bella a déclaré dans son décret l'arabe dans la rédaction des lois et règlements ainsi que, à titre provisoire, une édition en langue française. Ces décrets constituaient une suite logique de sa déclaration antérieure à l'aéroport de Tunis en juillet 1963 « *Nous sommes arabes, nous sommes arabes, nous sommes arabes* »². Tout en s'adressant aux Français, ce message était aussi dirigé vers les

¹Abdelhamid, S, pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de française université de Batna, thèse de doctorat, université Batna, 2002, p35.

²Zenati. J. « L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété », Mots. Les langages du politique [En ligne], 74 | 2004, mis en ligne le 28 avril 2008,. Disponible sur

militants berbéristes ainsi qu'aux dirigeants proche-orientaux pour leur signifier formellement son adhésion au «monde arabe».

1. 1. L'arabe standard :

La langue arabe est une langue sacrée pour les algériens, l'arabe classique est la langue officielle et religieuse, l'arabe du coran, elle est enseignée dans les écoles contemporaines et de l'enseignement religieux c'est la référence de l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane selon Taleb Ibrahim *« c'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles »*³.

C'est une langue de culture essentiellement écrite, cette langue n'est pas pratiquée par les communautés linguistiques de la société algérienne à peu près inconnu du peuple elle est essentiellement symbolique de ce fait G. Grand Guillaume affirme que : Sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne derrière cette langue "nationale", il n'y a pas de « communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sur la langue maternelle⁴

Au lendemain de l'indépendance l'une des revendications du peuple algérien est de mettre de côté le français pour arabiser le pays, le programme Tripoli entend *« rendre à la langue arabe, expression même des valeurs culturelles du pays, sa dignité et son efficacité elle langue de civilisation »*⁵.

L'état algérien a adopté l'arabe comme langue officielle et a lancé une politique d'arabisation dans le but d'unifier le peuple algérien et récupérer son identité.

URL: <http://journals.openedition.org/mots/4993>; DOI: <https://doi.org/10.4000/mots.4993> consulté le 11 mai 2021.

³Taleb-Ibrahimi, Kh. L'Algérie: coexistence et concurrence des langues, mis en ligne dans l'année du Maghreb, publié le 8 juillet 2010, disponible sur <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/305>; DOI: <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.305> consulté le 23 avril 2021.

⁴Grandguillaume. G. Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris, Maisonneuve et Larose, 1983 p11.

⁵Leclerc. J. Algérie dans *« l'aménagement linguistique dans le monde*, Québec,

TLFQ, université Laval, 24 février 2007 disponible sur <http://www.Ulaval.ca/ax/AFRIQUE/Algerie-1demo.Htm>, consulté le (15 avril 2021).

1. 2. L'arabe dialectal

En Algérie l'arabe dialectal est la langue maternelle de la majorité de la population, arabe de la vie quotidienne.

Rachid Chibane affirme que : « *malgré l'importance numérique de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation* »⁶.

Elle est différente selon les régions, son usage et son acquisition est spontanée ce que nous appelons les dialectes qui se distribuent dans tous les pays en variantes locale et régionale,

Cette répartition permet de distinguer en Algérie les parlers ruraux des parlers citadins, nous distinguons quatre grandes régions dialectales : l'est autour de Constantine, l'Algérois, l'oranien, et le sud.

Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée, les parlers algériens témoignent d'une forte résistance face au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes.

2. Le statut de la langue berbère

Après un affrontement culturel et linguistique qui a duré plus d'un demi-siècle, la population berbère d'Algérie a obtenu que sa langue, le tamazight, soit reconnue comme langue officielle.

La langue berbère présente différentes variantes (chaoui, kabyle, mozabite, touareg), lesquelles sont parlées par environ 10 millions de personnes, soit le quart de la population du pays d'Afrique du Nord.

⁶Chibane, R. Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer, mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou, 2009. P 20.

Le Parlement a adopté à une écrasante majorité une révision de la Constitution qui établit que le tamazight est désormais une langue officielle du pays tandis que l'arabe est la langue nationale et officielle et demeure la langue officielle de l'État.

L'Algérie est le premier pays à donner un statut constitutionnel à la langue berbère ; le tamazight est reconnu langue nationale dans la constitution de 2002. Du fait de sa pratique et de sa valeur culturelle dans la société algérienne.

La présidence algérienne dévoile un projet de réforme constitutionnelle faisant entre autres du tamazight une langue officielle et nationale. L'enseignement du tamazight a été introduit dans les établissements scolaires en 1995 dans certaines régions du pays où le berbère est la langue maternelle.

3. Statut de la langue française

La langue française est un héritage colonial et culturel, elle occupe une place très importante dans la société algérienne. La réalité algérienne confirme que le français bénéficie d'un statut privilégié car il ne cesse d'être la langue préférée de bon nombre d'Algériens. Dans ce contexte, l'Algérie est classée comme le deuxième pays francophone dans le monde.

Beaucoup de sociolinguistes révèlent que la plus utilisée et la plus répandue dans l'environnement sociolinguistique algérien demeure la langue française, car ces derniers voient cette langue comme une langue de prestige,

Plusieurs chercheurs parmi eux Taleb-Ibrahimi s'accordent sur le fait que le français en Algérie joue un rôle très important. Et cela dans de nombreux domaines comme l'économie et l'éducation.⁷

Pendant la colonisation le français était enseigné aux Algériens en tant que langue maternelle, avec les mêmes programmes, les mêmes méthodes que celles qui

⁷Taleb-Ibrahimi, Kh. Les Algériens et leur(s) langue(s):élément pour une approche sociolinguistique de la société algérienne. Éd. El Hikma, 1997. La langue française en Algérie: état des lieux, Billets francophonie, 20 Décembre 2016, disponible sur <https://Farlap.hypotheses.org> consulté le 23 Avril 2021. Éd. open édition.

étaient appliquées en France pour les petits Français, il représentait même une clé pour accéder à des postes dans les administrations et pour s'ouvrir au monde extérieur.

Au lendemain de l'indépendance le but suprême du gouvernement algérien sur le plan linguistique était de redonner à l'arabe la place qu'il avait perdue. Pour ce qui est du français, il se voit conférer le statut de langue étrangère ou seconde.

Depuis arabisation le pays et ses systèmes (éducatif, politique, administratif) la place du français s'est réduite en Algérie, notamment dans le système éducatif.

Le français ne fut plus enseigné qu'à partir de la troisième année primaire, puis un peu plus tard à partir de la quatrième année. Quant à l'enseignement secondaire, il sera entièrement arabisé à la fin de l'année scolaire 1988-1989.

Toutes ces données nous amènent à poser la question de la place de la langue française dans la société algérienne depuis l'indépendance. Elle oscille constamment entre le statut de langue seconde ou véhiculaire et celui de langue étrangère privilégiée.

La langue française occupe en réalité une place importante en Algérie. Elle est présente en effet dans tous les secteurs : social, économique, éducatif..., elle n'est pas donc confinée dans le milieu scolaire de l'apprenant mais elle s'étend au-delà de cette présence pour occuper plusieurs espaces habituellement réservés à la langue officielle: école, administration, médias...

La réalité sociolinguistique en Algérie montre que les Algériens sont francophones au point plus représentatif mais ceci à différents degrés comme l'indique Asselah Rahal : « *L'existence de trois catégories de locuteurs francophones algériens* »⁸

⁸Rahal, S. Le français en Algérie : mythe ou réalité ? Communication proposée lors du IXème sommet de la francophonie. *Ethique et nouvelles technologies : l'appropriation des savoirs en question*, les 25(2001): 8-21. La langue française en Algérie: état des lieux, *Billets francophonie*, 20 Décembre 2016, édopen édition, disponible sur <http://Farlap.hypotheses.org> Consulté le 23 Avril 2021.

Au regard de tout cela, nous pouvons dire, à la suite de D. Caubetque :

Le français en tant que la langue de l'ancien colonisateur à un statut très ambigu : d'une part il attire le mépris officiel et il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais, mais d'autre part, il est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au monde.⁹

Donc, au-delà de la décision politique, le français reste, pour les Algériens, la langue mondiale de la culture, de prestige, de la politique et de la modernité.

4. Bi/plurilinguisme

Le changement de perspectives sur le bilinguisme et le renouvellement terminologique qui va l'accompagner s'inscrivent en réalité dans un contexte de recherche plus large. C'est en partie par le biais des évolutions de la réflexion méthodologique en didactique des langues que l'on va aboutir à de nouvelles distinctions et que certains linguistes ont proposé le terme plurilinguisme. Sur ce, le bilinguisme est l'une des principales conséquences du contact des langues, il y'a de nombreuses définitions, nous retenons les suivantes :

4. 1. Le bilinguisme

Le bilinguisme est une situation sociale dans laquelle deux langues sont utilisées. C'est une idée linguistique qui signifie l'utilisation de variables langues, ou variétés linguistiques diverses par un individu ou, par un groupe à des degrés différents.

Le bilinguisme est expliqué, dans un sens, par rapport au processus d'acquisition, dans ce cas, pour un individu, fait d'être bilingue, de maîtriser deux langues maternelles, (contrairement au polyglotte qui parle plusieurs langues grâce à l'enseignement scolaire), dans un sens moins restrictif, on peut qualifier de bilingue tout locuteur qui pratique deux langues différentes dans ses échanges oraux ou écrits.

Le bilinguisme est défini généralement comme l'usage de deux ou plusieurs langues par un individu.

⁹Caubet, D. Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ?in plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue, n° 14, Décembre 1998, p122.

Cependant, il ne faut pas confondre entre le bilinguisme et la bilingualité. Selon Hamers et Blanc, le bilinguisme :

Est un phénomène global qui enveloppe en simultanément un état de bilingualité de l'individu et un bilinguisme de la situation de communication au niveau collectif. Lorsqu'il y a conversation bilingue sans bilinguisme des individus, il y a quand même contact des langues ..., le mot bilinguisme intègre celui de bilingualité qui réfère à l'état de l'individu mais correspond aussi à un état d'une communauté en contact linguistique lorsque deux codes peuvent être employés dans une même interaction qu'un nombre d'individus sont bilingue (bilinguisme sociétal).¹⁰

Le bilinguisme peut donc viser :

- Un individu qui pour des raisons personnelles, est amené à utiliser plus d'une langue dans ses liaisons avec les autres.

- Un groupe d'individus (famille, communauté, peuple) qui pour des raisons sociales, politiques ou historiques, sont amenés à communiquer avec l'extérieur et sont engagés à utiliser une langue différente de celle parlée à l'intérieur du groupe.

- Une zone géographique (région, pays) où se fréquentent un groupe d'individus.

Yasmina Cherrada témoigne qu'en examinant de près les divers types de discours tels que :

Les discours politiques, les conversations, sur un sujet officiel ou scientifique, les pièces de théâtres, les lettres personnelles d'individu à individu, les cours donnés à l'université, au lycée et à l'école et enfin les discussions au sein de la famille, nous constatons dans la quasi-totalité des cas en alternance des passages en arabe- algérien, des passages en arabe moderne et parfois des passages en français ¹¹

¹⁰Hamers, J., et Blanc, M. Bilingualité et Bilinguisme. Bruxelles : Pierre Mardaga (1983). vol 498p, 22cm. p 410.

¹¹Cherrad Benchebra Y, Contacts de langues : quels modèles ? In: Langage et société, n°41, 1987 pp. 11-14. disponible sur: www.persee.fr/doc/lso_0181-4095_1987_num_41_1_2362, consulté le 23 Avril 2021

4. 2. Le plurilinguisme

Les personnes qui parlent plus d'une langue dépassent en nombre ceux qui n'en parlent qu'une dans le monde.

On se consiste dans l'idéal au fait de pouvoir s'exprimer et penser sans difficulté dans des langues avec un niveau de précision identique dans chacune d'entre elles. Les individus authentiquement plurilingues sont également imprégnés des cultures indifféremment et dans tous les domaines. Le plurilinguisme constitue la forme la plus simple du bilinguisme, qui s'oppose au monolinguisme (fait de parler une seule langue), c'est l'état d'un individu ou d'une communauté qui utilise concurremment plusieurs langues, selon le type de communication, et la situation qui en résulte.

Par anticipation sur les développements qui vont suivre, nous pouvons dire que le plurilinguisme se présente à la fois comme réalité et projet caractéristique, qu'il partage avec beaucoup d'autres concepts tels que démocratie, socialisme, libéralisme, justice, etc. Il peut donc à la fois être objet d'études et être alors un outil intellectuel comme un autre, par contre il peut être le facteur de politiques et d'actions militantes, sans qu'on en ait changé la nature. Il n'est pas par lui-même une idéologie, mais il peut très bien être le support d'idéologies.

Le plurilinguisme a encouragé le domaine la communication entre toutes les communautés dans tous les domaines de la vie.

5. Langue maternelle et scolarisation

Peu d'initiatives portent sur l'accueil à l'école maternelle de très jeunes enfants dont le français n'est pas la langue de la maison, l'éducation scolaire débute généralement à partir de 6 ans. Ces enfants sont ainsi placés devant une double difficulté : entrer dans les codes de scolarisation algérienne pour y devenir élève et, en même temps, découvrir la langue d'apprentissage qui est l'arabe en premier lieu.

Selon les deux chercheuses Dominique Macaire et Christina Reissner, le choix des termes pour désigner ou pour se référer à une ou plusieurs langue(s) dans le processus d'appropriation ou de pratique d'une (ou de plusieurs) langue(s) n'est pas totalement clair, tant dans la recherche que dans les discours des acteurs, ce qui génère incompréhensions et incompatibilité. Diverses notions comme L1 «langue maternelle»

ou « langue de la maison » sont utilisées pour décrire la ou les première(s) langue(s) auxquelles un individu est exposé, dans des situations pratiques très hétérogènes. Rappelons ici que la langue apprise en premier lieu, le kabyle n'est pas nécessairement la langue la mieux connue ou la plus utilisée, voire la langue maternelle¹, ni celle avec laquelle un individu s'identifie quasi automatiquement. L1 va interagir avec d'autre(s) langue(s), et, le cas échéant, coexister avec une langue seconde ou L2 (ou même avec plusieurs d'entre elles).¹²

La délimitation habituelle des langues premières et secondes par rapport à la langue de scolarisation (langue de l'école) ou la (langue vivante étrangère) n'est pas non plus déterminée a priori. La langue scolaire n'est assurément plus la seule langue dans les écoles du 21^e siècle. À cela s'ajoute que la/les langue(s) dont dispose un individu est/sont soumise(s) à des conditions multifactorielles et a/ont été construite(s) au travers de modalités d'appropriation fort diverses parfois et pas uniquement scolaires.

En général, la notion de L1 fait référence à une succession temporelle de l'acquisition des langues : L1, L2, L3 etc., et implique d'autres aspects qui peuvent ouvrir une brèche à la critique, celle de la présupposition d'une appropriation en contexte naturel et informel, donc habituellement de manière immersive et implicite.

Parler de langue de scolarisation marque le fait que la langue est la langue des apprentissages scolaires. Ce constat simple prend une dimension particulière quand nous nous interrogeons sur les difficultés d'apprentissage, notamment dans le domaine des apprentissages langagiers.

Vygotski, réfléchissant sur l'apprentissage scolaire d'une langue étrangère, affirmait que cet apprentissage prend appui sur le vocabulaire déjà acquis par l'enfant dans sa langue maternelle, ce qui lui ouvre la possibilité d'un développement considérable des mots sur le plan sémantique.¹³

¹²Macaire. D, et Reissner.Ch dans « langue maternelle ; langue de scolarité, langues vivantes : comment articuler les différentes langues de l'élève ? P.14 disponible sur <http://www.unesco.fr> consulté le 23 Avril 2021

¹³Guyot.j.L, Afgoustidis.D., L'apprentissage du français de scolarisation: principes et repères. Dans La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation 2006/4 (N° 36), pages 23 à 30 disponible sur <https://www.cairn.info> consulté le 5 Juillets 2021.

6. Difficultés d'apprentissage dans des situations plurilingues

Naître avec plusieurs langues est un atout qui accompagne l'individu toute sa vie. A côté des avantages que cela représente pour sa vie professionnelle future l'individu plurilingue possède une ouverture d'esprit, une créativité, une flexibilité et certaines capacités intellectuelles très développées. Mais cette hétérogénéité linguistique importante présente aussi quelques désagréments. En effet, cet individu qui a eu la chance de naître avec plusieurs langues doit fournir de gros efforts pour les entretenir ce qui n'est pas toujours évident selon son contexte scolaire, familial, social mais aussi psychologique.

L'équilibre entre les langues est très difficile à conserver, et il n'est pas rare qu'une des langues est abandonnée, de plus une compétence insuffisante dans les langues de l'individu peut entraîner par la suite un certain nombre de difficultés scolaires, mais également un retard de son développement cognitif.

Le nombre de langues qu'un individu est capable d'assimiler est limité, du seul point de vue du temps. Il lui faut en effet passer quotidiennement un certain temps au contact d'une langue pour être capable de l'intégrer correctement. Si l'individu entend trop de langues différentes, il ne développera que des compétences limitées dans chacune d'elles. On ne parle plus dans ce cas de plurilinguisme mais de diglossie qui est un comportement linguistique selon lequel chaque langue occupe une fonction précise dans une société, où la langue locale n'est qu'orale, et la langue de l'administration empruntée au pays colonisateur. . .

Selon les linguistes, l'équilibre linguistique d'un individu n'est jamais stable. Un changement soudain dans l'environnement familial, scolaire ou social, tel qu'un déménagement, ou le départ d'un membre de la famille peut venir chambouler cet équilibre.

Mais dans la plupart des cas, c'est la langue de l'école qui devient rapidement la langue dominante de l'individu, Certains professeurs, ou pédagogues conseillent aux parents d'abandonner la langue d'origine au sein du foyer familial, et de communiquer

avec les enfants dans la langue du pays, afin de favoriser leurs progrès et leur intégration¹⁴

Claire Grand déclare : les difficultés scolaires peuvent avoir de nombreuses causes : une intelligence trop limitée, un trouble d'apprentissage, un manque de confiance en soi, une indisponibilité d'origine psychologique, un manque de motivation. Il faut comprendre l'origine des difficultés scolaires afin de proposer des pistes de travail pour y remédier.¹⁵

Des recherches ont démontré que ce qui conditionne le plus la réussite scolaire n'est pas le niveau intellectuel mais la motivation qui permet les efforts nécessaires. La motivation est une condition essentielle à l'apprentissage. C'est ce qui pousse l'élève à travailler. Être motivé consiste à avoir envie de s'engager et de persévérer dans un processus d'apprentissage qui demande des efforts et suppose un risque d'échecs et de déceptions.

Apprendre est difficile et ne peut pas se faire sans motivation. De plus, la mémoire fonctionne mieux lorsqu'il s'agit d'apprendre une leçon intéressante, quand l'élève est motivé par le contenu du cours et désireux de réussir.

Conclusion partielle

Pour conclure ce chapitre nous pouvons dire que la complexité sociolinguistique de l'Algérie est le résultat des diverses occupations qui se sont succédées à travers les siècles sur le pays. En effet, les nombreuses invasions et conquêtes qu'a vécues l'Algérie ont engendré la coexistence de plusieurs langues à côté du berbère qui est la langue de la communauté autochtone. Cela explique l'existence de deux groupes importants, les berbérophones et les arabophones qui se sont mêlés au cours de l'histoire, sans pour autant oublier la langue française qui est pratiquée par les deux communautés en question. Ce qui caractérise le pays par une situation de

¹⁴Difficultés que peuvent rencontrer les enfants plurilingues, disponible sur <https://mon-enfant-trilingue.overblog.com> consulté le 5 Juillet 2021.

¹⁵Grand, C, l'élève en difficultés scolaire, E-MONSITE, disponible sur <https://claire-grand-psy.e-monsite.com> consulté le 23 Avril 2021

plurilinguisme social : arabe standard/français, arabe dialectal et les différentes variétés du berbère.

L'acquisition du bilinguisme est un processus complexe dont la compréhension dépasse le cadre des sciences cognitives. Pour saisir les raisons de la réussite, ou de l'échec, d'une éducation en plusieurs langues, nous devons nous intéresser aux représentations, attitudes et aux pratiques linguistiques ou à la qualité de son perçu.

Chapitre 2.

REPRESENTATIONS DES LANGUES

CHEZ LES LOCUTEURS ET LEURS

APPRENTISSAGES

Introduction partielle

La notion des représentations est de plus en plus présente dans le champ des études portant sur les langues, les recherches, notamment au milieu scolaire lient depuis longtemps des attitudes et les représentations au désir d'apprendre les langues, et à la réussite ou à l'échec de cet apprentissage, différentes pistes d'analyse, ainsi que différentes démarches didactique centrent leurs réflexion à la fois sur l'éducation et l'analyse des représentations attachées aux langues dans le but de faciliter la mise en place de repositionnement plus favorable pour l'apprentissage.

Dans ce deuxième chapitre intitulé « représentations des langues chez les locuteurs et leurs apprentissage » nous tenons à mettre l'accent sur différents concepts qui ciblent directement notre travail de recherche dont les représentations de l'apprentissage, les représentations de l'étranger selon Zárate, les représentations des langues bilinguisme et plurilinguisme, nous avons également expliqué quelques notions qui sont en relation avec notre thème telle que langue, culture, attitude, stéréotype, pratique langagières.

1. Définition des représentations

Bronckart définit les représentations sociales « *comme modalités de pensées pratiques, orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement, modalités qui relèvent à la fois des processus cognitifs généraux et des processus fonctionnels socialement marqués* »¹⁶

La notion de représentation est apparue pour la première fois au début du XX siècle comme concept sociologique. Elle sera reprise au sein des sciences du langage par de nombreux sociolinguistes notamment Moscovici, sous diverses appellations (idéologie linguistique, représentation sociolinguistique, imaginaire linguistique), pour

¹⁶ Bronckart J.P. cité par LUDI, G et PY, B in Être bilingue, Peter Lang, Berne, 1986, P 203.

désigner l'ensemble d'images et de visions que les locuteurs se font des langues qu'ils connaissent.¹⁷

Les représentations linguistiques enregistrent des mythes, des valeurs et des stéréotypes. A partir de cet imaginaire linguistique, les locuteurs se forgent l'idée qu'il existe des langues plus valorisantes et plus fiables que d'autres et décident par conséquent de rejeter une langue et de favoriser une autre langue.

Selon J. L. Calvet les représentations c'est « *la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment ils situent leurs langues par rapport aux autres langues* »¹⁸

Le même auteur souligne que ces représentations déterminent : « *des jugements sur les langues et la façon de les parler, jugement qui souvent se répandent sous forme de stéréotypes des attitudes face aux langues, aux accents, c'est-à-dire face aux locuteurs que les stéréotypes discriminent* »¹⁹.

Moscovici insiste sur deux processus à l'œuvre dans la formation et le fonctionnement des représentations, celui d'objectivation d'abord, qui rend compte de la manière dont un individu sélectionne certaines informations plus expressives pour lui et les transforme en images signifiantes, moins riches en information mais plus productives pour la compréhension, celui d'ancrage ensuite, qui permet d'adapter pour l'incorporer l'élément moins familier au sein des catégories familières et fonctionnelles que le sujet possède déjà. Autrement dit, Il s'agit de rendre compréhensible ce qui est nouveau ou étranger et de permettre une meilleure communication en offrant des outils communs d'analyse des événements.

Les représentations ne sont ni justes, ni fausses, ni définitives, dans le sens où elles permettent aux individus et au groupe de s'auto catégoriser et de déterminer les traits qu'ils jugent pertinents pour construire leur identité par rapport à d'autres,elles

¹⁷Petitjean. C. représentations linguistiques et plurilinguisme, linguistique, université de Provence-Aix Marseille I ; université de Neuchâtel, 2009 français, p14 disponible sur <https://tel.archives-ouvertes.fr> le 21 décembre 200, consulté le 1 mai 2021

¹⁸Calvet J.L. Pour une écologie des langues du monde, PLON, France 1999, p.158.

¹⁹18...Ibid.

sont ainsi à considérer comme une donnée propre à l'apprentissage qu'il convient d'intégrer dans les politiques linguistiques et les démarches éducatives, ces démarches doivent pouvoir réconcilier des tensions à priori contradictoires entre un besoin d'auto-centration et de rattachement au connu, et l'indispensable ouverture que nécessite l'apprentissage des langues.

2. Les représentations de l'apprentissage

L'acquisition des représentations se fait dans un milieu formel (l'école) ou informel (milieu familial), elle influence de façon indubitable le processus de l'enseignement apprentissage de n'importe quelle langue. Les représentations des apprenants ne sont que le résultat de l'accumulation d'idées, de faits, de plusieurs observations sociales ou même d'autres représentations voire des stéréotypes et c'est ainsi que les relations entre soi et les autres, du même groupe ou non, qu'on met à distance ou non s'éclaircissent.

En didactique, les représentations produites par les apprenants sur la langue cible, de ses usagers constituent un facteur important concernant le succès ou l'échec dans l'appropriation de la langue²⁰

Véronique Castellotti et Danièle Moore affirment que ces images : « *déterminent le pouvoir valorisant, ou à contrario, inhibant vis-à-vis de l'apprentissage lui-même* »²¹. Cela veut dire que la façon d'approprier la langue, ses caractéristiques et ses normes a des retombées sur la conduite et les stratégies utilisées pour la maîtriser de la langue.

Les représentations d'une langue forment « *des topiques et des objets de discours, elles donnent lieu à des traces ou à des symptômes observables dans la pratique langagière* »²², cela rejoint la réflexion développée par Reuter qui expose

²⁰Py. B, Représentations sociales & discours : questions épistémologiques & méthodologiques, in Py (Ed), Analyse Conversationnelle et représentations sociales, TRANEL n°32, Université Neuchâtel, 2000, pp05-20.

²¹Castellotti V& Moore D, Représentations sociales des langues Op. Cit ...2002, pp 9-10disponible sur <https://www.researchgate.net> consulté le 6 Mai 2021

²²Idem

l'utilité didactique de l'étude des représentations mise en relation avec, où il souligne que : « *Les performances des apprenants ; la pratique l'apprentissage de la langue ; avec les obstacles de la pratique et de l'apprentissage de la langue; enfin avec les modifications qui en découlent* »²³.

2. 1. Les représentations de l'étranger selon Zarate. G

Les représentations de l'étranger visent la façon de voir, juger, de tout phénomène extérieur du groupe auquel l'individu appartient, à ce propos Zarate affirme «*elles aménagent la relation entre le groupe et l'autre et contribuent à nommer l'étranger selon ses systèmes de références internes au groupe*»²⁴.

Cette notion vise directement la relation entre l'apprenant et la langue et culture étrangères enseignées ; c'est par le biais de la représentation que nous pouvons tenir-compte de la complexité et la diversité des rapports sociaux, que nous pouvons saisir la qualité des enseignements et de ses outils parce qu'elle ouvre la description scolaire sur la relation qu'entretient un public apprenant avec une culture étrangère enseignée, surtout les représentations manifestées au début de l'apprentissage parce qu'elles témoignent du passé conflictuel ou non, une perception positive ou non des étrangers et de leurs pays, ont-ils eu un séjour au pays ou non ?. Tous ces détails vont aider l'enseignant à l'élaboration d'un programme compatible aux apprenants suivant la proximité ou l'éloignement de la culture locale et la culture ciblée :

Les représentations qu'une culture produit sur elle-même constituent un élément indispensable à la description des faits sociaux en permettant le repérage des enjeux internes à un groupe social donné et l'identification de la place occupée et revendiquée dans l'espace social où ce groupe inscrit ses intérêts²⁵.

²³Nony J-C., Etudes de quelques représentations de la langue écrite en CM2, in *Le Français dans le Monde* n°124, 1998 pp88-98.

²⁴Zarate G, les représentations de l'étranger, CREDIF, Didier, 1993, p30

²⁵Zarate G, les représentations de l'étranger, CREDIF, Didier (1993), op. Cit. p 37

Le conflit des représentations forme un outil descriptif efficace car la contradiction qui existe, une fois la représentation évoquée, ne reflète pas l'incapacité à relativiser, à ce propos Zarate affirme :

Ce qui fait l'intérêt d'un jeu contradictoire des représentations c'est le rapport de concurrence entre elles, chacune revendiquant la légitimité aux dépens des autres. Une description est fiable lorsqu'elle permet de comprendre ce qui différencie les systèmes de valeurs entre eux, quelles sont les règles du jeu dans lesquelles un groupe social donné se reconnaît (...) ²⁶.

Donc, la différence dans les représentations produites par l'apprenant dans le milieu scolaire remet en question la relation entre les jugements individuels et ceux de l'école.

Selon Danièle Moore affirme que : « *la conception de la représentation est plus compréhensive et plus souple, susceptible de mieux rendre –compte de leur dimension dynamique et contextuelle* » ²⁷.

2. 2. Les représentations des langues en contact : bilinguisme et plurilinguisme

Les représentations envers une langue et son apprentissage se base sur un processus où le déjà connu, le familier sert de représentations d'évaluation et de comparaison, la langue/culture source des apprenants constitue donc un modèle au moyen duquel les apprenants vont appréhender les autres langues/cultures, se forger des conceptions du contact avec les autres langues et élaborer individuellement ou collectivement des représentations de la pluralité linguistique.

Souvent les représentations de la langue cible, quel que soit le public et les contextes, sont influencées par la langue maternelle et de son rôle considéré comme une issue pour accéder aux autres langues, mais cette possibilité pose parfois quelque problèmes, parce que les enseignants ont tendance à suggérer les élèves directement

²⁶Idem

²⁷Moore D (2003), Plurilinguisme et Ecole, Représentations et dynamisme d'apprentissage (volume1), Thèse d'Etat, Université Stendhal Grenoble 3, p73 disponible sur <http://journals.openedition.org> consulté le 4 Mai 2021.

dans la langue étrangère alors que d'autres associent étroitement la compétence en langue étrangère au degré de maîtrise supposé de la langue maternelle (problème du transfert).

Les apprenants font appel à leurs connaissances en langue maternelle comme une stratégie efficace, mais elle ne peut trouver cette qualité que si les apprenants arrivent à se décentrer et à accepter les différents fonctionnements. Dans ce cas nous obtiendrons deux types de comportements :

Le premier comportement dépend d'un ensemble de représentations qui considère que la langue cible ne s'acquiert qu'à travers la langue maternelle, elle n'est qu'une transcription au moyen d'écriture ou de sons divers. Cet attachement ne permet pas d'aborder la nouvelle langue dans son vrai contexte.

Le second se base sur la langue maternelle mais avec une certaine distanciation, une décentration permettant le passage à l'autre système de langue cible.

Dans les deux cas, Il y a un recours à des stratégies de passage d'une langue à une autre, avec des mises en œuvre différentes qui se concentrent dans la capacité à apprécier la distance entre son propre système et les autres systèmes.

3. Langue et culture

Une langue peut être enseignée de multiples façons, elle peut être aussi, système grammatical astucieux avec des règles précises de syntaxe. Celle-ci n'est pas seulement un code permettant à un message d'arriver à destination. Elle est d'abord une culture où chacun peut élaborer son identité, son histoire et se projeter dans l'avenir. Son usage porte l'empreinte d'un ensemble de valeurs et de pratiques sociales. Vivante, la langue s'élabore sans cesse, emprunte du vocabulaire à d'autres langues et nous rappelle qu'elle ouvre à chacun la possibilité d'innover dans sa pensée comme dans son expression. ²⁸

²⁸CUQ, JP, dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde didactique des langues étrangères, Ed: réimprimée, dictionnaires, CLE International, 2003. P.30-146.

La langue est un bien commun pour communiquer, s'exprimer, construire des repères et vivre ensemble.

Comment il a été certifié, la langue est indissociable de la culture car l'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère sans une connaissance minimale de la culture du pays ne peut mener à une réelle compétence de communication.

Zarate, Gohard Radenkovic et Lussier affirment que :

La langue parlée ou bien le discours représente les traits de la culture d'origine du locuteur, elle est donc le porteur culturel. Le discours dépend des habitudes culturelles d'un groupe ethnique, exprimant une forme de pensée culturels, il représente une dimension culturelle ²⁹

La culture exerce également une grande influence sur la formation du langage. Alors, il y a un rapport étroit entre langage et culture. La culture de chaque pays se reflète dans sa langue et sa littérature.

Les objectifs de l'enseignement des langues sont bien évidemment multiples surtout quand il s'agit de la priorité de la langue et celle de la culture, lequel de ces concepts peut précéder l'autre la communication orale et écrite ou bien la dimension culturelle ? ce qui rend difficile à travailler en classe d'une part aux étudiants d'une autre part aux apprenants, ce sont deux concepts qui sont très débattus dans une classe de langues y compris en didactique des langues étrangères, il est de toute nécessité d'établir de nouvelles méthodes pédagogiques et didactiques qui traitent la langue et la culture simultanément ; elle ne doivent pas traiter uniquement la communication mais également les attendus , les implicites , le silence , les gestes, les intonations , la connivence culturel... afin d'amener l'apprenant à acquérir la compétence culturelle que nous appelons la compétence interculturelle afin, d'une part, d'éviter tout préjugés négatif vis-à-vis de la culture civilisée par opposition à la culture anthropologique et, d'autre part, afin de reconnaître les différents cadres culturels, parmi les objectifs principaux de l'enseignement qui ont une relation avec la langue et la culture est que

²⁹Zarate. G. Gohard-radenkovic. A, Lussier. D. Penz, H, médiation culturelle et didactique des langues, Strasbourg, éd. conseil de l'Europe.2003.

l'apprenant doit être au courant que la relation entre ces derniers est une relation de complémentarité, nul ne peut nier cela.

4. Pratiques langagières

Selon les sociolinguistes, à partir des années 1960, des problématiques sur les pratiques des langues et leurs usages ont été posées à travers la notion d'attitude. Elles explorent les images des langues pour expliquer les comportements des locuteurs dans les pratiques langagières, en s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et leurs variétés et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs. Les pratiques langagières selon J. Boutet :

D'un point de vue empirique, pratique langagières renvoie aux notions de production verbale, d'énonciation, de parole voire de performance, mais il s'en distingue d'un point de vue théorique par l'accent mis sur la notion de pratique : langage fait partie de l'ensemble des pratiques sociale, que ce soit des pratiques de production de transformation ou de reproduction. Parler c'est donc insister sur la dimension praxéologique de cette activité.³⁰

Selon les sociolinguistes dont Yves Reuter, cette notion permet de considérer que la capacité de langage n'est pas liée au seul agencement de formes linguistiques, mais à l'élaboration de signification et de mode de signification. Parler des pratiques langagières, c'est donc analyser les fonctionnements du langage en texte.³¹

³⁰Cambon. E et Léglise. I, Pratique langagières et registres discursifs, interrogation de deux cadres en sociologie du langage. Dans Langage et société (2008), n° 124, P.15-38 disponible sur <https://www.cairn.info> consulté le 15 Mai 2021.

¹⁶Reuter. Y, Cohen-Azria. C, Daunay. B, Delcambre. I, Lahanier-Reuter. D, pratiques langagières. Dans dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques (2013), P.169-174 disponible sur <https://www.cairn.info> consulté le 15 Mai 2021.

5. Attitudes et stéréotypes

Selon les linguistes, en milieu scolaire, de diverses recherches ont démontré que les attitudes et les représentations faites par les apprenants à l'égard des langues, influent le désir et la motivation de les apprendre, et même sur la réussite ou l'échec de cet apprentissage.

C'est pour cela que différentes démarches didactique et politique linguistique éducatives mettent au point leur réflexion sur l'explication et l'analyse des représentations et images des langues chez les apprenants, les amenant au cœur des processus d'apprentissage, pour les utiliser afin d'apporter quelques ajustements pédagogiques et didactique plus favorables à l'apprentissage de ces langues.

5.1. Les Attitudes

Le terme « attitude » vient du latin *aptitudo* qui signifie selon Boumedine. F « *c'est une manière de se tenir le corps* »³². Ce terme a subi différentes interprétations suivant le domaine d'utilisation. Dans le dictionnaire de sociologie, il est défini comme : « *une disposition mentale d'ordre individuel ou collectif explicative du comportement social* »³³. La notion d'attitude est notamment employée par la psychologie et la sociologie pour expliquer les comportements sociaux.

Les informations que possèdent les individus sur quelque chose, constituent leurs croyances sur cette chose. Ainsi, ces croyances peuvent être motivées par des informations objectives ou bien des préjugés et des stéréotypes. Selon Kolde Gottfried « *L'attitude est généralement définie comme une disposition à réagir de manière favorable à une classe d'objet, une (pré) disposition psychique latente acquise, à réagir d'une certaine manière à un objet* »³⁴.

³²Boumedine. F., Etude des représentations, attitudes linguistiques et comportements langagiers des

Locuteurs Tizi- Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française, thèse de magistère, université de Tizi-Ouzou, p.18 2002

³³Akoun, A et Ansart, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert, Paris, Seuil, 1999. p.42

³⁴Kolde.G. Cité par Ludi. G & PY. B., 1986, *Etre bilingue*, Berne, Peter Lang, 1981, p97.

Le caractère social de la langue provoque des attitudes et des comportements, des sentiments différents de la part de ses utilisateurs. Pour Calvet L-J :

Les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Ces dernières révèlent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard³⁵.

Les attitudes linguistiques sont souvent provoquées par les représentations que se font les locuteurs à l'égard des langues. Les deux notions, attitudes et représentations linguistiques, sont donc liées.

5. 2. Les stéréotypes

On considère généralement que le stéréotype constitue une forme spécifique de verbalisation d'attitudes, caractérisés par l'accord des membres d'un même groupe autour de certains traits, qui sont adoptés comme valides et discriminants pour décrire un autre dans sa différence. Le stéréotype affiche ainsi les perceptions identitaires et la cohésion des groupes.

Ce concept dont l'utilisation remonte au XVIIIème siècle a été développé par Lippmann en observant les phénomènes d'opinion publique et les images dans nos têtes où Il dit que :

Nous construisons des images simplificatrices et généralisantes vis à vis de certains groupes chose qui va véhiculer des distorsions de jugements et des sentiments peu ou prou négatives influençant notre comportement. Ces phénomènes appelés « stéréotypes » visent l'étude de l'aspect implicite de l'individu. A propos des stéréotypes, Leyens dit qu'ils sont des théories de personnalités que partage l'ensemble des membres d'un autre groupe. C'est donc un ensemble de croyances qui porte sur un autre groupe de personnes quelconques. Ce sont des sortes de schémas perceptifs

³⁵CALVET, L-J. *la sociolinguistique*, (que sais-je ?), huitième édition mis à jour 26^e mille, Paris, PUF.1993

associés à certaines catégories de personnes et d'objets cristallisés autour du mot qui les désigne et intervenant automatiquement dans la représentation et la caractérisation des membres ou objets de catégories. Ils sont donc un phénomène social puisqu'ils sont souvent partagés par plusieurs personnes et visent d'autres personnes.³⁶

Preiswerk et Perrot définissent le stéréotype comme : « *un ensemble de traits censés caractériser ou typifier un groupe, dans son aspect physique et mental et dans son comportement Cet ensemble s'éloigne de la réalité en la restreignant, en la tronquant et en la déformant [...]* ». ³⁷

Les stéréotypes identifient des images stables et décontextualisées, schématiques et raccourcies, qui fonctionnent dans la mémoire commune et auxquelles adhèrent certains groupes. Le degré d'adhésion et de validité que leur portent certains groupes de locuteurs ou d'individus peuvent être liés à des conduites, à des comportements linguistiques et à des comportements d'apprentissage.

Conclusion partielle

Les représentations est une notion polysémique appartenant aujourd'hui à plusieurs domaines telle que la didactique et la sociolinguistique, pour la première elle constitue un facteur déterminant de l'échec ou la réussite des apprenants, pour la deuxième elle apparaît à travers les comportements, les attitudes, les préjugés, les stéréotypes et les jugements des locuteurs. Les représentations jouent un rôle déterminant dans la construction identitaire, le repérage des relations entre soi, autrui, les étrangers ainsi que dans la construction des connaissances, elles constituent également un élément propre à l'apprentissage et des démarches éducatives.

L'intégration des représentations dans l'enseignement permet d'adoucir l'atmosphère contradictoire pour que les apprenants s'approprient les langues parce qu'elles pèsent sur les pratiques et influencent l'apprentissage. Leur trace discursive

³⁶Perception sociale disponible sur <http://perso.wanadoo.fr> consulté le 2 Juillet 2021.

³⁷Preiswerk &Perrot(1975): Ethnocentrisme&Histoire. Paris. Anthropos. Dans l'Amérique indienne et l'Asie dans les manuels occidentaux, Ed. Anthropos, Paris, 1975, disponible sur <https://www.persee.fr> consulté le 2 Juillet 2021.

n'est concrète que dans les interactions parce que c'est à l'intérieur de ces interactions que les représentations se développent, se négocient, se testent, deviennent l'objet de discours et si l'apprenant n'arrive pas à se distancier de sa subjectivité cela réduit et ralentit sa progression en matière d'apprentissage.

Dans le chapitre qui suit, nous allons analyser les représentations de la langue française et arabe chez les étudiants de droit.

Partie II.

ETUDE EXPERIMENTALE

Chapitre 3.

***ANALYSE DES REPRESENTATIONS DES
LANGUES FRANÇAISE ET ARABE CHEZ
LES ETUDIANTS DE 3EME ANNEE DE
DROIT***

Introduction partielle

Dans cette partie nous allons étudier les représentations des langues française et arabe à travers les pratiques langagières des étudiants de troisième année licence droit de l'Université de Bejaïa. Pour ces derniers comme pour tout apprenant, il y a une influence des représentations sur les langues cible et maternelle et cela nous a amenées à nous interroger sur les représentations de ces étudiants dans les contextes d'emploi de ces deux langues.

1. Notre enquête

Notre étude se focalise sur les facteurs qui influencent les représentations et l'intérêt accordé à la langue française et à la langue arabe, car les motivations se construisent dans le contexte de la dualité linguistique et sociale qui les caractérise.

Notre terrain d'interrogation sera vaste ; nous allons analyser les représentations des enquêtés dans leur utilisation des langues française et arabe.

Donc l'objectif de cette étude est d'analyser les attitudes, les représentations en situation d'apprentissage des langues française et arabe. Notre but est de voir la manière dont ils pensent des langues, et qu'est ce qui les influence dans leur milieu universitaire précisément en classe de droit.

Nous avons effectué une enquête à travers un entretien semi directif auprès des enseignants de droit et un questionnaire auprès des étudiants de cette filière.

2. Le protocole d'enquête par questionnaire

Dans le cadre de notre recherche nous avons opté pour le questionnaire étant donné que c'est l'outil idéal d'observation qui nous permet de quantifier et de comparer l'information, il nous offre une garantie d'obtenir des informations quantitatives (statistique).

D'une part il sert à inciter, à motiver l'enquêté à s'exprimer, d'autres part il représente un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté.

3. Questionnaire destiné aux étudiants

Ce questionnaire est élaboré dans le but d'obtenir des informations correspondantes aux représentations des langues française et arabe dans une classe de droit. Il se compose de questions fermées, ouvertes et de questions à choix multiples (QCM).

Le choix des questions est en concordance avec notre problématique de recherche, et vise les objectifs suivants :

- Les représentations que les locuteurs se font des langues d'enseignement arabe et français.
- L'influence du milieu sociale dans l'appropriation des langues française et arabe.
- L'influence du milieu familial dans l'appropriation des langues arabe et française.

Nous avons effectué l'enquête par questionnaire en ligne en raison de la crise sanitaire que notre pays traverse, mais aussi pour son efficacité dans ce type d'enquête. Le questionnaire composé de 18 est destiné aux étudiants de droit et traite différents axes cités ci-dessous.

4. Analyse des réponses du questionnaire

Dans cette partie, nous allons représenter dans une analyse quantitative les informations recueillies par le biais du questionnaire adressé aux étudiants de droit de l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa.

Cette enquête a été effectuée en ligne, nous avons créé notre questionnaire avec Google forms, par la suite nous l'avons diffusé dans un groupe Facebook qui s'inutile (droit aboudaou Bejaia), nous n'avons pu récolter que 16 réponses de la part de 6 garçons et 10 filles.

Question 1 : définissez votre sexe.

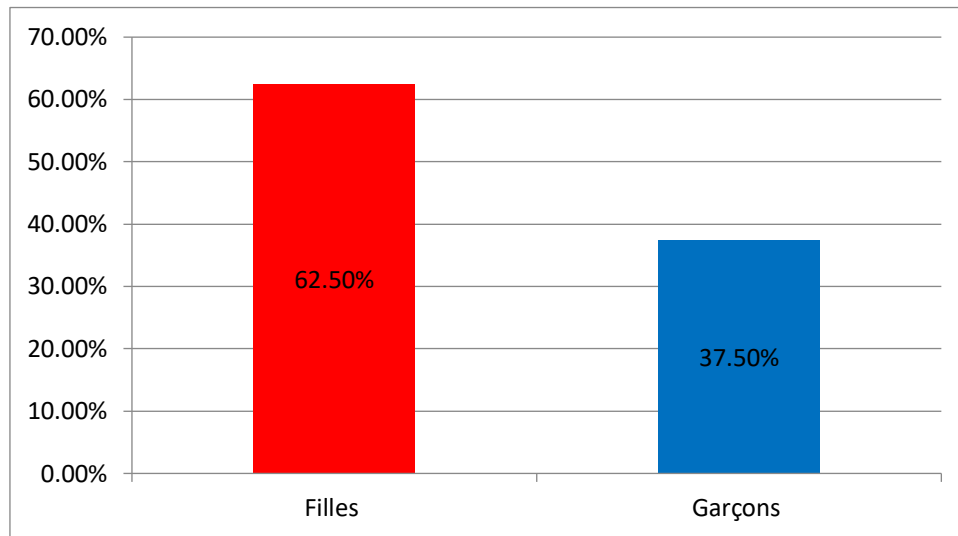


Figure 1: la distribution des sujets selon le sexe

Commentaire

Le sexe féminin, représente (62,5%) et le sexe masculin représente (37.5%). Ce tableau montre que les filles sont plus nombreuses que les garçons. Or la variable sexe n'est pas pertinente dans ce travail car nous n'avons pas constaté de différence entre les réponses données par les filles et celles données par les garçons.

Nous pouvons dire que la filière de droit connaît plus de filles que des garçons car elles sont attirées par le secteur juridique et tout ce qui a une relation avec l'administration.

Question 2 : quelle est votre première langue acquise (langue maternelle) ?

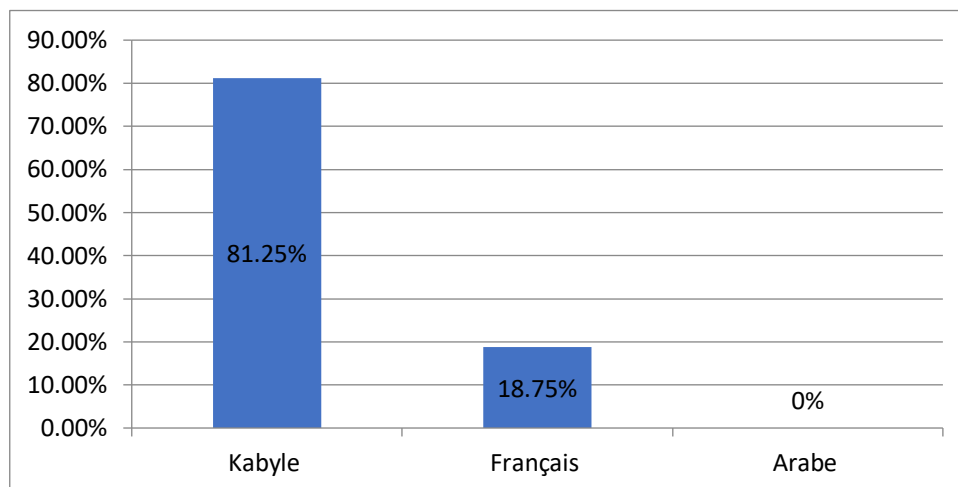
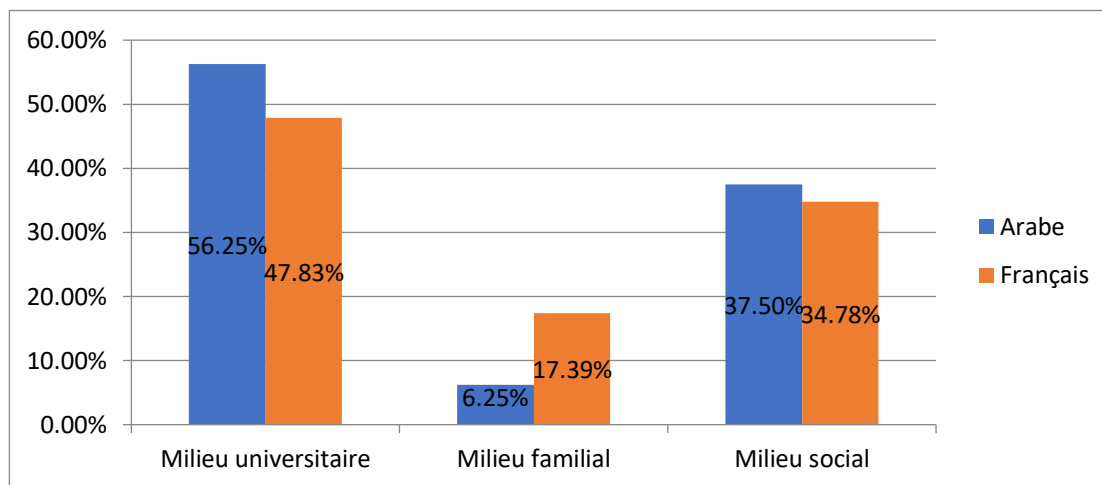


Figure 2: la première langue acquise (langue maternelle)

Commentaire

Nous constatons d'après ce tableau, que la langue kabyle est la langue maternelle de la grande majorité de nos enquêtés avec (81,25%) et seulement (18,75%) pour la langue française. En revanche, nous remarquons l'absence de la langue arabe dans leurs réponses, cela s'explique par le fait que le lieu de l'enquête est majoritairement Kabylophone, nous supposons que les résultats du pourcentage de la langue française est lié a la nationalité française de l'un des parents des enquêtés. L'arabe n'est considéré comme langue maternelle de nos enquêtés.

Question 3 : Dans quel contexte utilisez-vous les langues arabe et française ?**Figure 3:** les langues pratiquées dans les différents espaces**Commentaire**

L'étude des résultats de ce tableau nous a permis de calculer les pourcentages des langues utilisées par les enquêtés dans les différents espaces. Cet histogramme montre que les étudiants de droit utilisent la langue française dans le milieu universitaire avec une moyenne de (47,83%) et(17,39%) l'utilisent dans le milieu familial, les (34,78%) restant l'utilisent dans le milieu social. La langue arabe, son taux d'utilisation dans le milieu universitaire est de (56,25%) et (6,25%) pour ceux qui l'utilisent dans le milieu familial. Enfin (37,5%) représente les étudiants qui utilisent la langue arabe dans le milieu social.

Il apparaît à travers cet histogramme que la langue arabe est une langue nécessaire dans la filière de droit étant donné elle représente la langue de cette spécialité. En revanche, la langue française également représente un pourcentage important dans ce domaine car 70% de leurs documentations demeure en langue française. En effet beaucoup d'apprenants utilisent presque avec le même pourcentage les langues française et arabe dans leurs milieu social car elles sont considérées comme les langues les plus utilisées dans la société algérienne, l'arabe qui est une langue officielle et nationale, et le français qui est classé comme la deuxième langue la

plus apprise au monde après l'anglais, et qui est également appréciée par la majorité des algériens. Concernant l'utilisation de ces deux langues dans le milieu familial des apprenants, nous constatons que 17% de nos étudiants parlent français a la maison en raison de son importance dans pratiquement tout les domaines et avec une faible utilisation de l'arabe puisque notre recherche porte sur l'arabe standard, cette dernière n'est pas utilisé dans les familles algériennes en revanche ils utilisent l'arabe dialectal.

Question 4 : quelle importance accordez vous à l'utilisation de la langue arabe et française ?

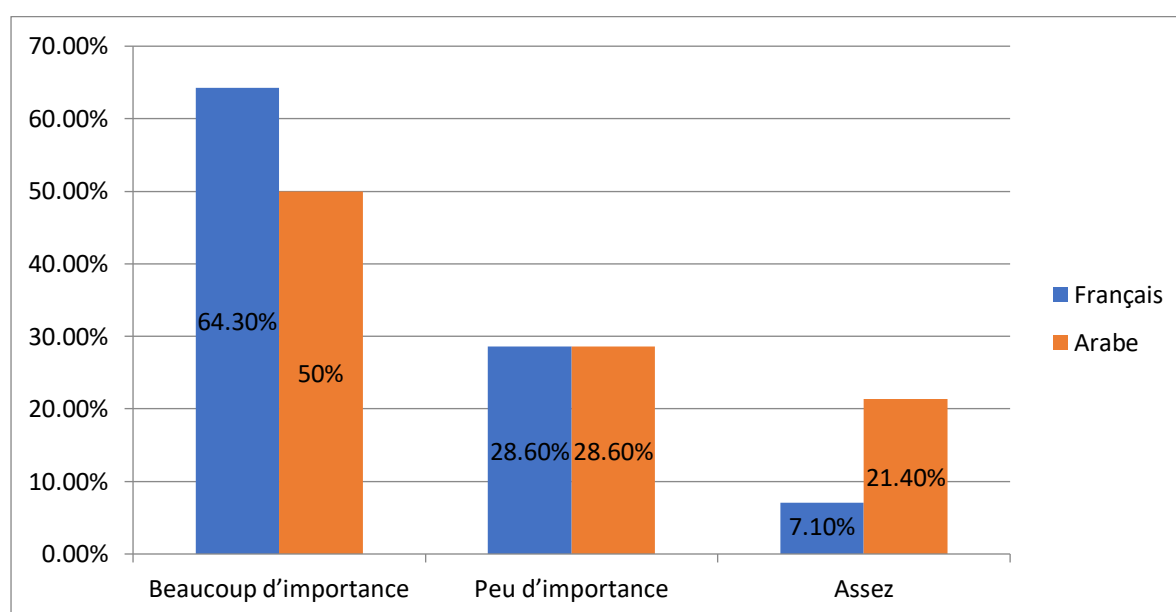


Figure 4 : l'importance accordée à l'utilisation des langues arabe et française

Commentaire

Cet histogramme nous montre, que nos enquêtés accordent beaucoup d'importance à la langue française avec un pourcentage de (64,3%) et a la langue arabe avec un pourcentage de 50%, et ceux qui donnent peu d'importance a la langue française et arabe sont a une moyenne de (28,6%),concernant les enquêtés qui ont répondu par assez nous avons recueillis un taux de (21,4%) pour l'arabe, et (7,1%) pour le français. A travers cette analyse nous constatons que les étudiants s'intéressent aux deux langues arabes et françaises, et cette attirance est du à leur spécialité qui connait une situation de bilinguisme juridique, d'une part l'arabe qui est une

composante de la personnalité et le français comme une langue de la modernité juridique. Contrairement aux enquêtés qui n'accordent pas d'importance à ses deux langues malgré leur utilité, nous déduisons un manque d'intérêt à ces dernières.

Question 5 : estimez-vous que les langues arabe et française soient essentiellement dans votre cursus ?

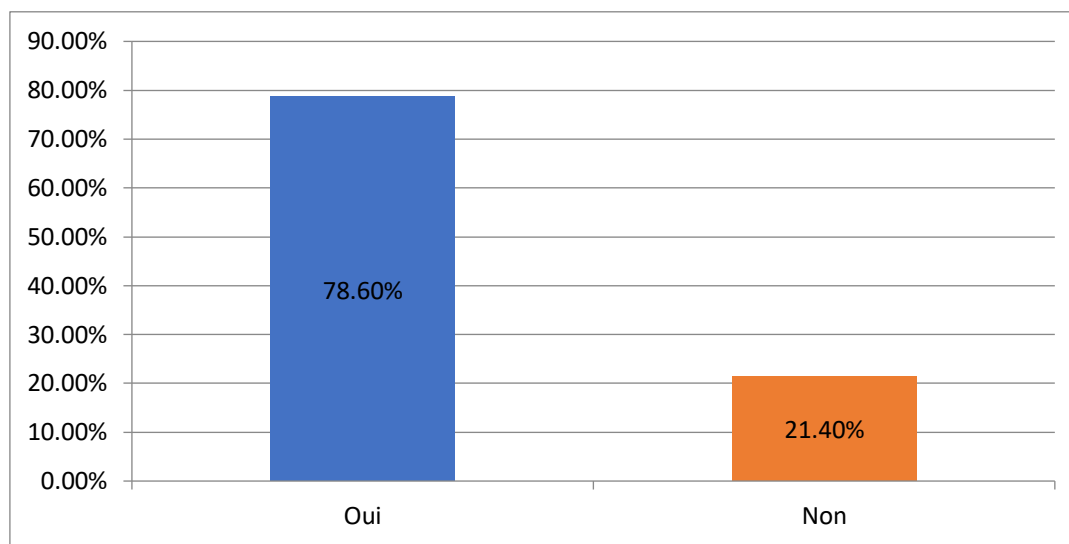


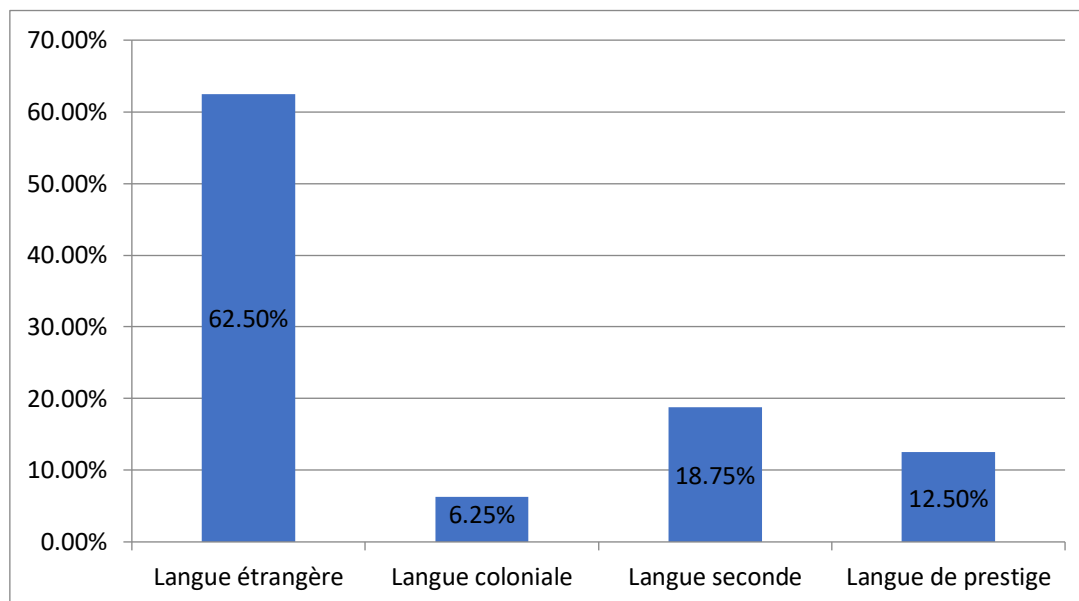
Figure 5 : l'intérêt de la langue arabe et française dans le cursus

Commentaire

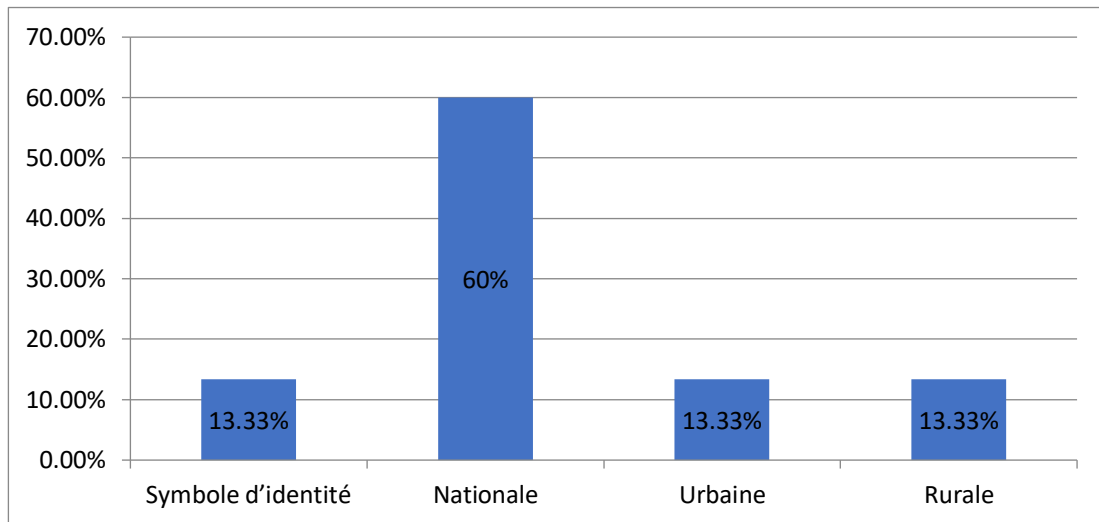
Nous remarquons en premier lieu que la totalité des informateurs en droit estiment que la langue arabe et la langue française sont essentielles dans leurs études avec une moyenne de (78,6%), la plupart de nos enquêtés ont justifié leurs réponses en présentant les arguments suivants : « *dans mon domaine la langue arabe est essentielle puisqu'elle est la seule utilisée dans les administrations, la justice...etc. De plus pour moi, il est obligatoire d'acquérir l'arabe, car c'est le véritable instrument de communication pour la majorité des locuteurs Algériens, et c'est la langue du quotidien et leur première langue de socialisation* » ou encore « *parce que c'est la langue que j'utilise quotidiennement surtout dans mon domaine et aussi dans le milieu familial, et c'est la langue de mon pays* ». Certains aussi considèrent cette dernière comme étant une langue de spécialité, et qu'il est très important de la maîtriser ...avoir l'accès aux marchés d'emplois dans le domaine étatique surtout, un de nos enquêtés, il nous a déclaré : « *c'est une langue de communication fondamentale, les échanges se*

font essentiellement avec cette dernière. Sa présence est impérative afin de garantir une bonne méthode des modules du cursus », ce sont donc tous ces arguments qui justifient leurs choix par rapport à la langue arabe.

Nos enquêtés ont des représentations qui valorisent la langue française, en confiant qu'elle est très utile dans de nombreux secteurs notamment dans beaucoup d'institutions, aussi c'est une langue de science, de modernité et du progrès, d'autres informateurs attribuent beaucoup d'importance à celle-ci vu son utilisation dans le processus d'apprentissage ainsi que son rôle élémentaire dans des multiples échanges tout le long du cursus, en soulignant que l'abondance de la documentation, et l'accès à l'information et aux recherches les plus récentes en français. L'un d'eux a donné cette explication « *apprendre une langue est un atout, je trouve que c'est important d'apprendre le français, afin de bien parler et mieux communiquer, c'est une langue qui n'est peut-être pas essentielle dans notre cursus mais c'est une compétence à développer, elle me permet de m'ouvrir sur le monde et le savoir* ». (21,4%) n'attribuent pas de l'importance à la langue française et ceci est certainement lié à leur spécialité, les propos de l'un d'entre eux confirment cette idée « *personnellement, la langue française est une langue étrangère, et à apprendre seulement si on a envie, en dehors du cadre universitaire elle m'aidera pas dans ma vie professionnelle, puisque en Algérie côté administratif et juridique la langue utilisée est uniquement l'arabe, donc elle ne m'est d'aucune utilité* » c'est à partir de leurs propos que nous retenons que l'arabe représente une langue de spécialité et de domaine pour eux, et pour ce qui est de la langue française, nos enquêtés sont tous des étudiants donc ils utilisent fréquemment la langue française qui est omniprésente à l'université et pour qui elle représente l'avenir.

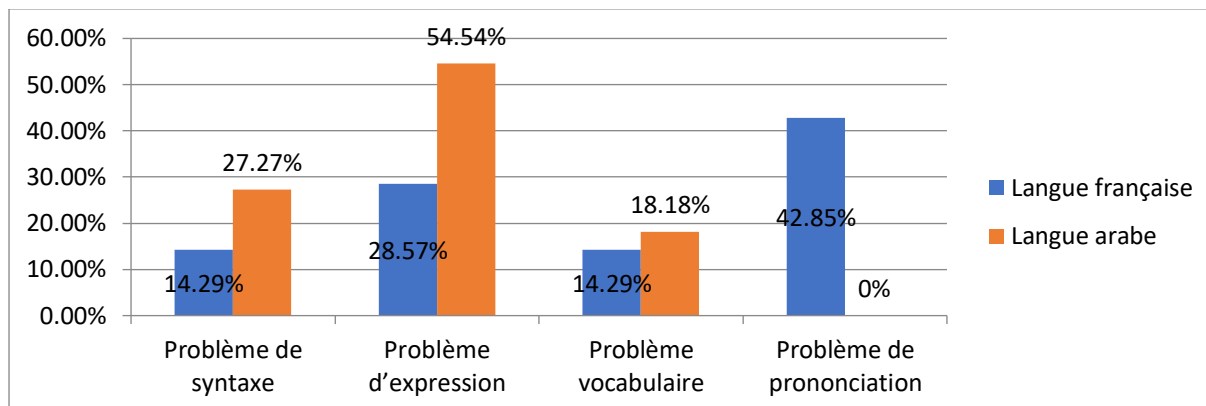
Question 6 : que pensez-vous de la langue française ?**Figure 6**: ce que l'on pense de la langue française**Commentaire**

D'après les réponses obtenues, nous remarquons que (62,5%) de nos enquêtés pensent que le français est une langue étrangère pour eux, tandis que (18,75%) considèrent celle-ci comme une langue seconde, et (12,5%) affirment que c'est une langue de prestige, et seulement (6,25%) pour ceux qui disent que le français est une langue coloniale. Ce qui justifie la présence remarquable de la langue française en Algérie c'est qu'elle tire ses origines de la sphère coloniale, cette dernière est reconnue par la société algérienne comme étant la première langue étrangère enseignée dans les établissements (langue seconde), mais aussi la population algérienne l'utilisent fréquemment dans sa vie quotidienne (entre amis, réseaux sociaux, famille) autrement dit comme langue de prestige.

Question 7 : que pensez-vous de langue arabe ?**Figure 7**: ce que l'on pense de la langue arabe**Commentaire**

Selon le tableau, nous avons constaté (60%) des réponses de nos enquêtés estiment que la langue arabe est une langue nationale, d'autres (13%) ont répondu que c'est un symbole d'identité, et (13,33%) ont répondu que cette dernière est une langue urbaine, et (13,33%) pensent que la langue arabe est une langue.

Nous recueillons un nombre important des enquêtés qui affirment que la langue arabe est une langue nationale, ce qui justifie ce pourcentage est bien le statut de cette langue en Algérie, elle est la langue officielle du pays, et utilisée pratiquement dans tous les domaines, notamment dans les administrations, peu d'entre eux ont opté pour une langue urbaine et rurale car nous supposons que l'arabe standard n'est pas réellement urbain et rural puisque les algériens utilisent le dialectal.

Question 8 : rencontrez-vous des difficultés avec les langues française et arabe ?**Figure 8**: les difficultés qui se posent avec les langues française et arabe**Commentaire**

En ce qui concerne la langue française, nous remarquons que (42,85%) la moitié de nos enquêtés ont des problèmes de prononciation, et (28,57%) qui ont du mal à s'exprimer en français, (14,29%) rencontrent des difficultés syntaxiques, (14,29%) ont des problèmes de vocabulaire. Contrairement à la langue arabe, nous ne notons aucun problème de prononciation avec nos enquêtés, en revanche (54,54%) ont des difficultés d'expression, (27,27%) ont des problèmes de syntaxe, (18,18%) trouvent des problèmes avec le vocabulaire.

D'après les réponses de nos enquêtés nous constatons que la majorité d'entre eux malgré leur filière majoritairement arabophone, rencontrent des problèmes d'expression en langue arabe vu que notre population interrogés est Kabylephone, mais aussi ils pensent que la langue arabe est très compliquée à maîtriser (vocabulaire, syntaxe, prononciation), nous supposons également que ce fait est dû à l'influence des habitudes de la langue maternelle sur l'acquisition de la langue cible voire une mauvaise scolarité de la langue arabe ,aussi à leurs bagage linguistique faible en cette langue. Ce qui est de la langue française 42% rencontrent des problèmes de prononciation, nous supposons que cette lacune est liée à plusieurs facteurs citant l'âge et l'impact de la société sur l'apprentissage de cette langue. nous déduisons également des petits pourcentages concernant les problèmes de syntaxe, de

vocabulaire, et d'expression en français, nous pensons que sont liés à une mauvaise transmission du savoir de la part des enseignants ou bien une mauvaise acquisition des apprenants en langue française.

Question 9 : s'intéressez-vous aux modules de français ou bien de l'arabe ?

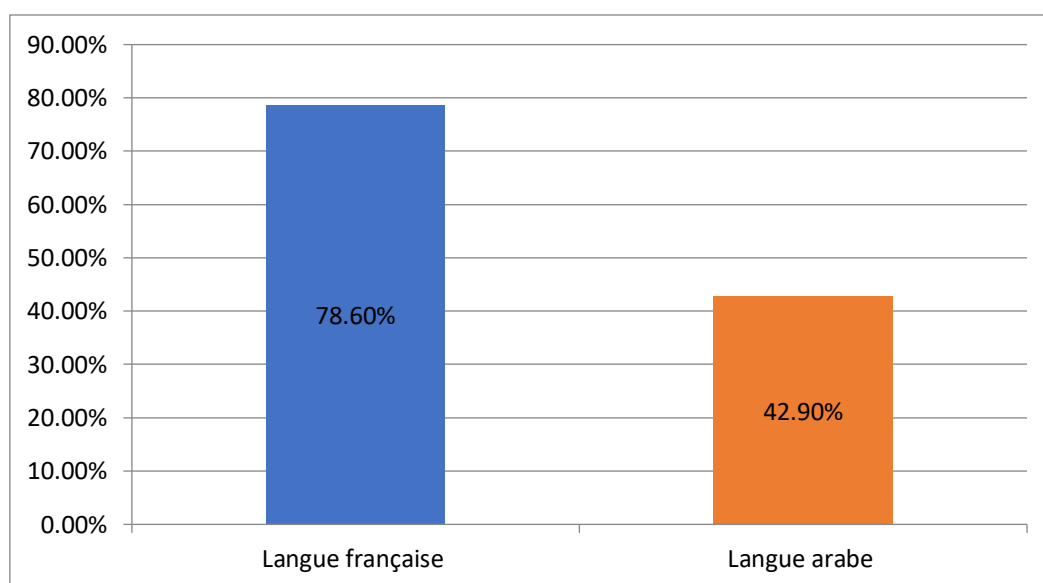
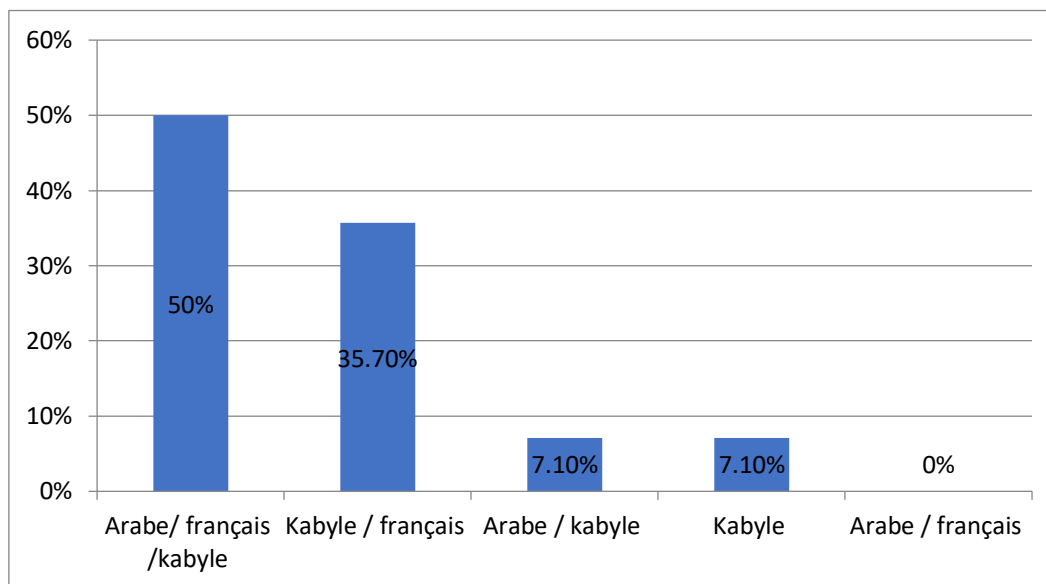


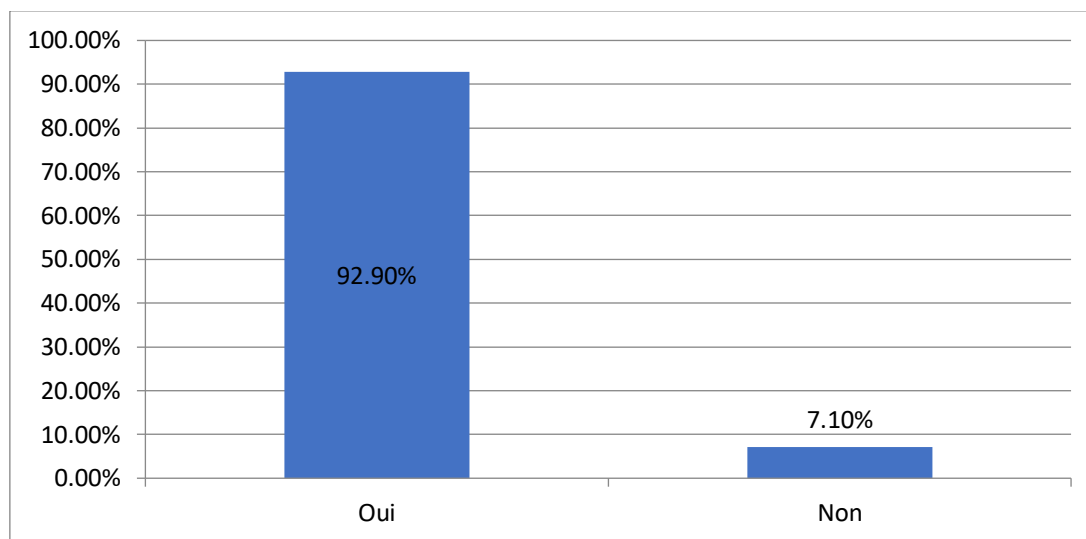
Figure 9 : les modules intéressants en arabe et français

Commentaire

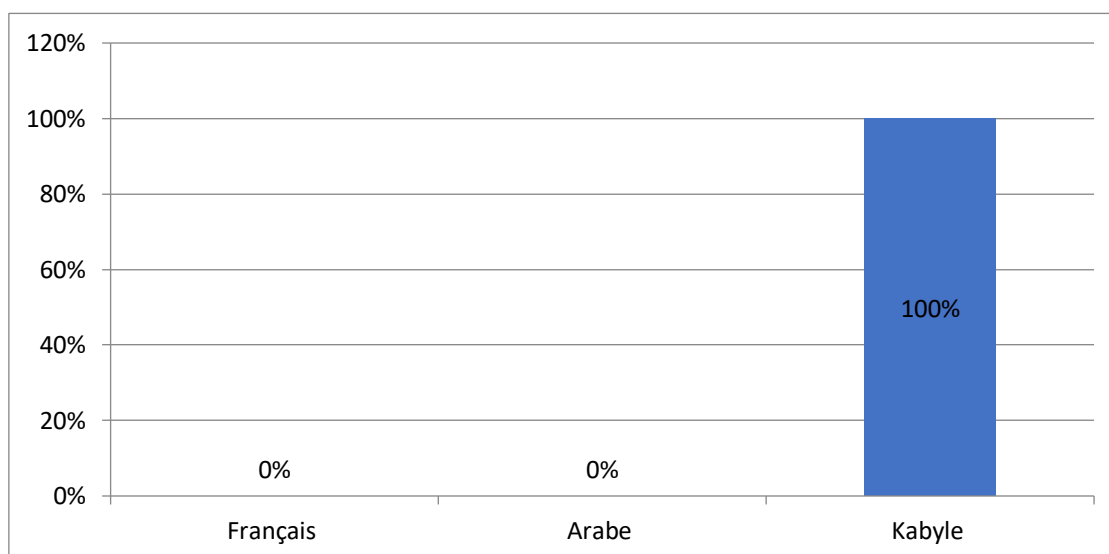
D'après ce que montre le tableau, nous constatons que (78.6 %) d'étudiants de droit sont plus attirés par les modules en français que ceux en arabe dont le pourcentage est de (42.9%). La langue française est une langue très vivante et riche, elle permet aux étudiants d'accéder à une documentation plus riche et plus importante, l'appréciation que les étudiants de droit ont vers la langue française leur a permis de valider le module de terminologie à un pourcentage de 98%, contre la langue arabe (standard) car nous supposons que c'est une langue difficile à maîtriser, ne pas maîtriser l'arabe standard c'est ne pas réussir ses études en droit.

Question 10 : quelle langue utilisez vous avec vos amis ?**Figure 10 : la langue utilisée entre amis****Commentaire**

A travers cet histogramme, nous constatons que les enquêtés maîtrisent trois langues voire plus, le français, l'arabe et le kabyle, les trois à la fois pour discuter entre amis avec (50%) où ils s'adaptent facilement à chaque situation de communication, et qu'ils changent de langue selon leur interlocuteurs dans le but de communiquer et se faire comprendre, le français et le kabyle occupent la deuxième place avec (35,7%) et la langue kabyle avec (7,1%) et (7,1%) de l'ensemble des enquêtés utilisent l'arabe et le kabyle, et aucun pourcentage n'est mentionné pour ceux qui utilisent les langues arabe et française entre camarades. L'Algérie est caractérisée par une richesse linguistique, c'est ce qui a engendré la présence des interlocuteurs plurilingues.

Question 11 : avez-vous des amis bilingues dans votre entourage ?**Figure 11** : avoir des amis bilingues dans son entourage**Commentaire**

D'après les réponses de nos enquêtés, nous remarquons que la majorité de leur entourage ont des amis bilingues avec (92,9%) et seulement (7,1%) qui ne maîtrisent pas deux langues. la société algérienne est une société plurilingue ce qui explique que sa population maîtrise plus de deux langues.

Question 12 : quelle est la langue la plus fréquente dans votre quartier ?**Figure 12** : la langue la plus fréquente dans son quartier

Commentaire

Ce tableau montre que la langue la plus dominée est la langue kabyle avec un pourcentage de (100%) cela est justifié par le fait que la langue kabyle est la langue maternelle de la majorité des enquêtés, elle représente donc leur identité et leur origine.

Question 13 : Quelle langue utilisez vous sur les réseaux sociaux ?

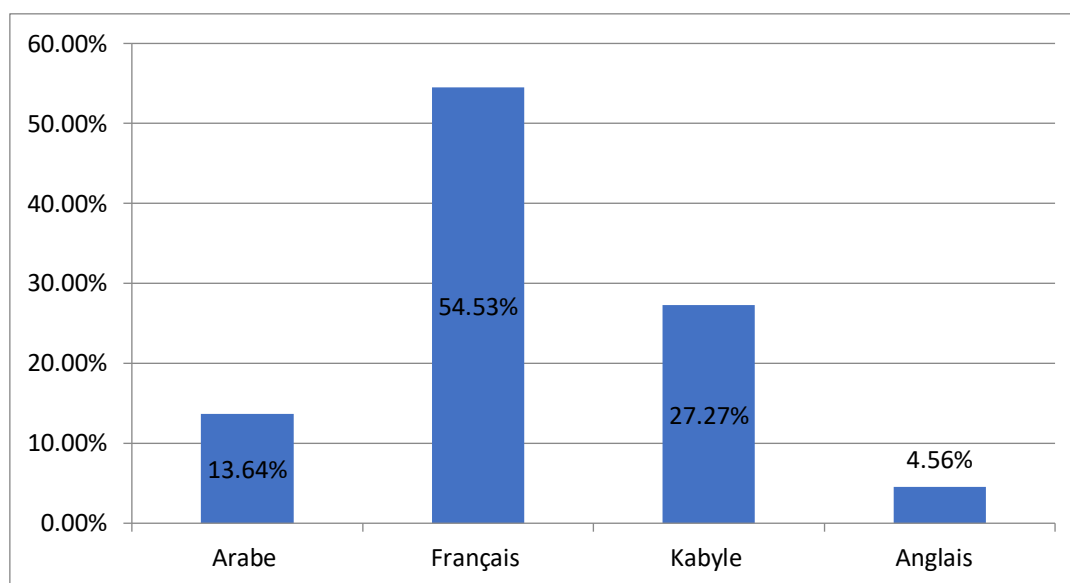


Figure 13: les langues utilisées sur les réseaux sociaux

Commentaire

D'après ce tableau nous pouvons dire que c'est la langue française qui domine dans les discussions entre amis sur les réseaux sociaux (12) enquêtés soit un pourcentage de (54,53%), pour la langue kabyle (6) enquêtés soit (27,27%). Quant à l'arabe (3) enquêtés soit (13,64%) utilisent cette dernière, et nous constatons un faible pourcentage pour l'anglais avec (4,56%) seulement.

La langue française est une langue indispensable et imposée par les réseaux sociaux, pour les algériens notamment pour les étudiants de droit la langue française domine leurs conversations (amis, famille, enseignants), car ils jugent que c'est la langue la plus facile à pratiquer, contrairement à l'arabe (standard) qui est compliquée

à apprendre, à maîtriser et même à écrire. Nos enquêtés utilisent également le kabyle dans leurs conversations puisque c'est leur langue maternelle, ces résultats reflètent une situation plurilingue de nos étudiants. Et l'anglais à un faible pourcentage parce que nous prétendons que c'est une langue difficile à maîtriser et que cette langue n'est pas vraiment parlée par les algériens.

Question 14 : vous aimez voyager dans quel pays ?

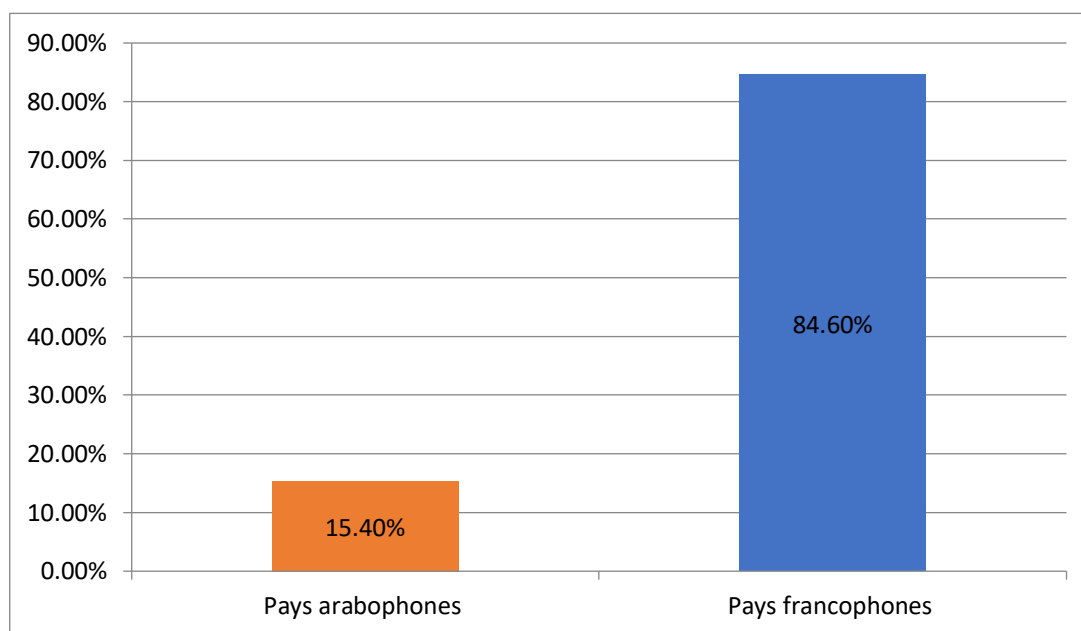


Figure 14 : le pays que vous préférez voyager

Commentaire

Selon les résultats de ce tableau, nous déduisons que la majorité de nos enquêtés préfèrent les pays francophones comme destination avec un taux de (84,6%) et seulement (15,4%) qui choisissent les pays arabophones. Nous supposons que la majorité de nos enquêtés préfèrent voyager dans des pays francophones par rapport à la langue pratiquée dans ces derniers, vu que le français est la langue la plus aimée chez nos étudiants, ils sont également attirés par la culture et le mode vie de ces pays. (15,4%) les étudiants qui aiment voyager dans des pays arabophone car cette catégorie maîtrisent l'arabe que le français.

Question 15 : quelle langue utilisez vous à la maison, arabe ou française ?

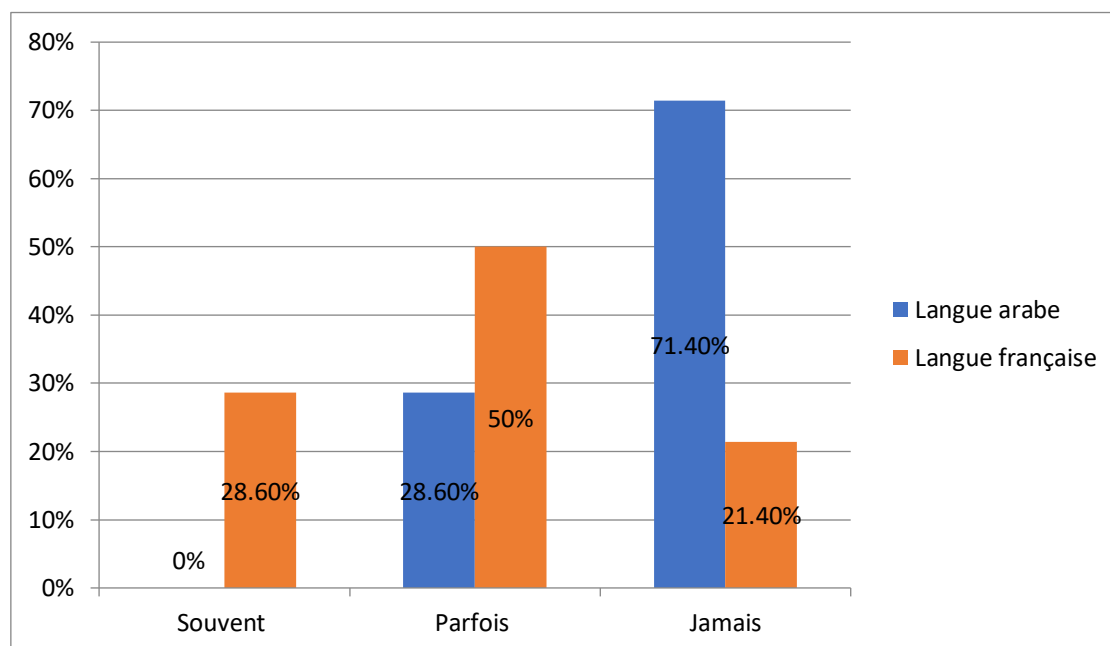


Figure 15: la langue utilisée à la maison

Commentaire

Nous avons essayé de voir la fréquence du français et l'arabe dans les pratiques langagières des étudiants avec leurs familles et nous avons remarqué qu'il existe des taux disproportionnés. 50% des étudiants estiment qu'ils pratiquent le français de temps en temps avec les parents parce que leur entourage le favorise et que les parents scolarisés parlent fréquemment le français. En outre c'est la meilleure façon de comprendre autrui et de se faire comprendre. 28% affirment également qu'ils pratiquent la langue arabe avec leurs parents et cela est dû à leurs professions, nous supposons que les parents enseignants de l'arabe parlent avec leurs enfants en langue arabe en raison de développer chez eux la capacité de parler correctement cette langue qu'ils considèrent compliquée. Et (28,60%) estiment pratiquer le français souvent dans leur milieu familial, parce qu'ils la trouvent plus expressive que l'arabe, et que presque tous les Algériens parlent le français, mais cela est loin de la réalité. C'est vrai que les Algériens ont des compétences en langue française mais ne parlent pas français tout le temps parce que nous faisons plus souvent appel à la langue maternelle quelle

soit arabe dialectal ou berbère. Les enquêtés ont des représentations différentes de l'utilisation du français : certains voient que le passé historique a fait que tous les Algériens parlent français et l'utilisent souvent. Nous avons également constaté que 70% de la population interrogée n'utilisent pas la langue arabe à la maison, nous jugeons que le milieu où ils vivent la plupart des enquêtés est un milieu où l'arabe n'est pas convoité et n'est pas leur langue maternelle. Contre 21,40 % qui n'utilisent jamais le français, nous supposons que cette catégorie pense que la langue française est une langue de colonisateur et qui ne peut pas être une langue primordiale dans leur vie car ils ont des représentations négatives à l'égard de cette langue.

Question 16 : avez-vous de la famille en France ?

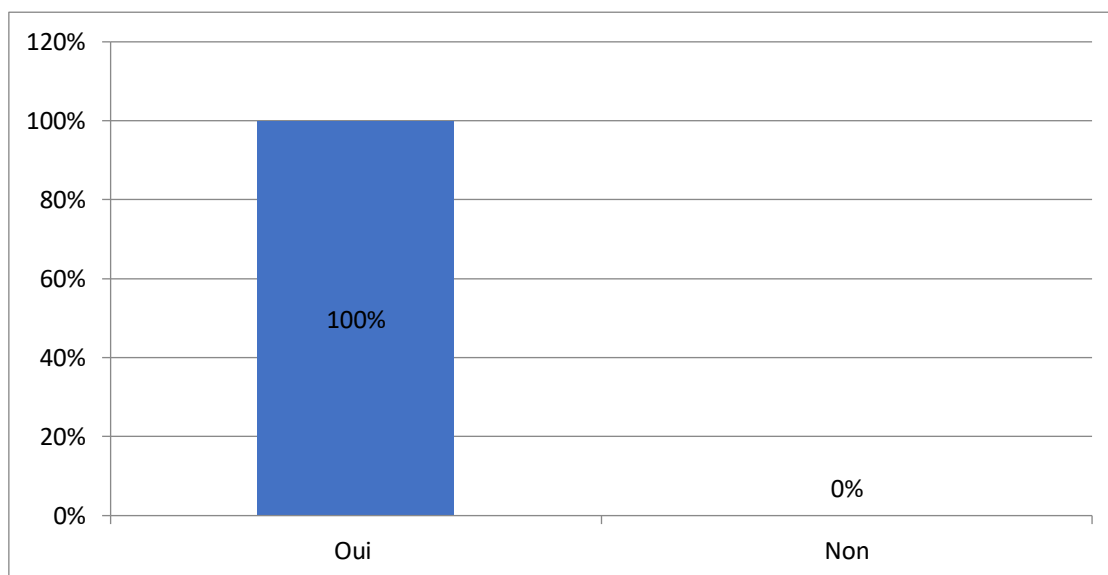


Figure 16: avoir de la famille en France

Commentaire

Cet histogramme montre le résultat des réponses à la quinzième question, (100%) de la population enquêtée a répondu positivement à cette question, ce qui justifie ce pourcentage est bien que la France est le premier pays où les algériens résident avec un taux très élevé.

Question 17 : vos parents vous encouragent à pratiquer quelle langue ? Dites pourquoi ?

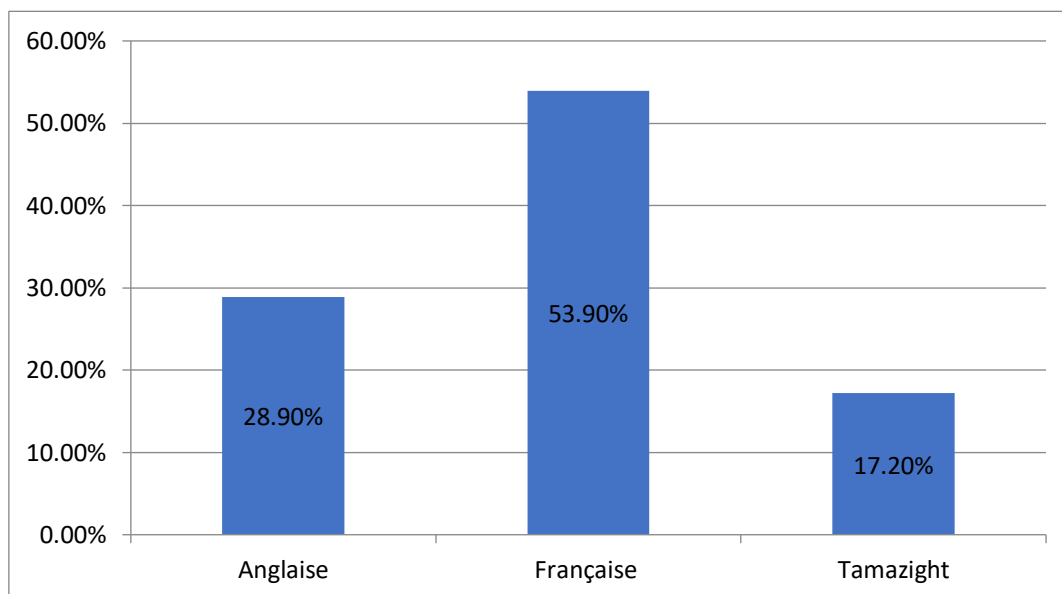


Figure 17: la langue que vos parents vous encouragent à pratiquer

Commentaire

Selon ce tableau et la question qui donne libre cours à l'expression, nous avons remarqué diverses réponses, selon les réponses obtenues le taux le plus élevé revient aux étudiants qui pratiquent la langue française avec leurs parents avec une moyenne de (53,9 %) nous avons recueilli un nombre important de justificatifs des étudiants de droit qui expliquent le choix des parents pour la langue française, premièrement ils prétendent que c'est une langue indispensable pour ses avantages, le savoir et l'ouverture sur le monde, aussi, la langue française favorise la communication dans diverses situations, de plus, l'apprentissage de cette langue fait partie du développement personnel et de la diversité, la justification la plus importante et qui touche d'une manière directe notre travail est que la langue française sert avec un taux de 80% dans leur vie professionnelle à l'étranger, et même en Algérie. Nous avons aussi constaté une moyenne de (28,9%) des étudiants de droit qui pratiquent la langue anglaise avec leurs parents, nous nous sommes également focalisé sur les justifications des étudiants concernant le choix de leurs parents pour la langue anglaise, d'abord ils qualifient la langue anglaise comme première langue

internationale, qui facilite les contacts et les relations dans le monde entier, encore, ils affirment que la langue anglaise est une langue de sciences et qui est la langue la plus utilisée dans tous les domaines. Nous avons récolté une moyenne de (17,2%) des étudiants de droit qui pratiquent seulement la langue kabyle avec leurs parents, ils affirment que c'est leur langue maternelle et qu'elle représente leur identité, par conséquent, leurs parents les encouragent à la pratiquer.

Question 18 : quels moyens que vos parents vous fournissent pour pratiquer les langues française et arabe ?

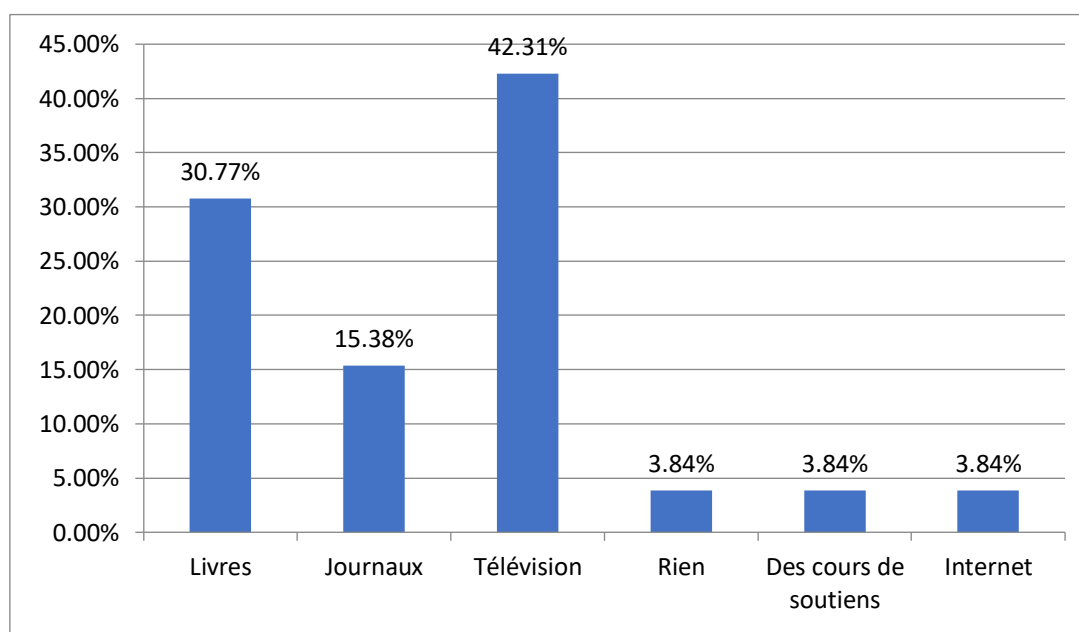


Figure 18 : les moyens que vos parents vous fournissent pour pratiquer les langues française et arabe.

Commentaire

D'après ce tableau et les résultats obtenus, nous distinguons que (11) de nos enquêtés font recours à la télévision comme moyen qui favorise l'apprentissage dans leur pratique langagière avec un pourcentage de (42,31%) et (8) apprennent ces deux langues en lisant des livres avec (30,77%) et (15,38%) d'autres préfèrent lire les journaux pour s'améliorer, (3,84%) se contentent seulement des cours de soutiens, de l'internet aussi à (3,84%) ou parfois aucun moyen (3,84%).

La nouvelle génération considère la télévision comme le meilleur moyen pour l'acquisition d'une langue ou bien une culture par la diversité de ses contenus aussi c'est un instrument médiatique lourd qui attire par le son et l'image suivi par le livre comme document authentique fiable pour l'appropriation des langues, la lecture permet aux apprenants de s'enrichir, de se cultiver, de s'ouvrir au monde extérieur. Les enquêtés qui ont opté pour d'autres moyens d'acquisition des langues tel que le journal, internet, cours de soutien ils affirment que ces derniers garantissent une meilleure efficacité dans l'appropriation des langues.

5. Synthèse de l'analyse

A travers les résultats obtenus de l'enquête (questionnaire adressé aux étudiants de droit afin de cerner les représentations des langues arabe et française dans une classe de droit, les réponses des étudiants de droit, nous ont permis de déduire que la langue française est une langue aimée et jugée utile dans le milieu social et familial des étudiants, c'est-à-dire c'est la langue qu'ils utilisent fréquemment dans leur quotidien, ils affirment également qu'elle est nécessaire puisque c'est une langue de savoir et de communication, d'après nos étudiants la langue française est une langue prestigieuse puisque beaucoup d'Algériens l'utilisent et la comprennent.

En analysant la place de la langue française dans le milieu universitaire plus précisément dans une classe de droit, nous avons constaté que nos étudiants accordent une grande importance à la langue française dans leurs cursus universitaires puisque 70% de leurs documentations figurent en langue française. Elle peut également leur servir dans leur vie professionnelle pour ceux qui veulent pratiquer le métier de notaire.

Dans notre analyse nous avons remarqué des représentations positives de la part des étudiants de droit vis à vis de la langue française et leur attachement à cette dernière, et ça par son utilité dans leur vie quotidienne, notamment dans le milieu universitaire, la langue française leur donne accès à une documentation plus riche et plus importante.

Pour ce qui est de la langue arabe, malgré son statut en Algérie et son utilisation dans la majorité des domaines plus exactement dans une classe de droit, mais elle n'est pas pour autant jugée nécessaire par nos étudiants, ils reconnaissent son utilité dans leur domaine et pour la réussite de leurs études, en revanche, ils pensent seulement que c'est une langue de leur spécialité, et ne leur servira pas à grand-chose, puisqu'elle n'est pas une langue internationale.

6. Protocole d'enquête par entretien semi directif

Nous avons choisi de mener notre entretien d'une manière semi directive, car nous avons jugé que c'est la façon la plus fiable pour recueillir les données nécessaires pour élargir notre champ de recherche, et pour recueillir les données permettant d'apporter plus d'informations à notre problématique de recherche.

Nous avons opté pour ce type d'enquête parce qu'il a l'avantage de donner place aux hésitations, bafouillage qui peuvent être la signification du non-dit, refléter la confusion des idées mais également de voir ce que l'enquêté pense des attitudes de ses apprenants.

Dans notre entretien, nous avons sélectionné des questions qui visent directement notre problématique de recherche, il contient 4 questions, ces dernières ont pour but de dégager les attitudes des étudiants de droit à l'égard des langues française et arabe, et de déterminer les difficultés que rencontrent les enseignants de droit pour enseigner les langues arabe et française.

Les objectifs de notre enquête reposent essentiellement sur les points suivants :

- Les facteurs qui influencent l'apprentissage des langues française et arabe.
- Les attitudes et les représentations que les apprenants ont vis à vis des langues arabe et française.
- La place qu'occupent les langues arabe et française dans une classe de droit.

7. Analyse de réponses obtenues de l'entretien

Dans cette deuxième partie, nous allons examiner les réponses obtenues par le biais des entretiens. Nous allons essayer, à partir des jugements de nos enquêtés (enseignants de droit), de distinguer les diverses fonctions que leurs étudiants décernent aux langues en présence ainsi que les jugements portés sur ces différentes langues et si l'espace à dominante social et familial entraîne une influence sur leurs pratiques langagières.

8. Méthode adoptée

Nous avons-nous mêmes mené l'enquête, présenté et lu le guide d'entretien, après avoir expliqué aux enseignants de droit notre travail de recherche, aucune gêne n'a été manifestée par ces derniers qui ont répondu ouvertement à nos questions, nous avons mené cette enquête dans la salle des enseignants du département de droit, avec des enregistrements sonores, l'outil que nous avons utilisé est le magnétophone, nous avons par la suite, transcrit les réponses enregistrées. Pour recueillir un maximum de données nous avons interrogé 3 enseignants de la faculté de droit, les enseignants dont l'âge varie entre 40 et 50 ans ont plus de 10 ans d'expérience.

Nous avons utilisé les conventions suivantes lors de la transcription :

Heu : Pour l'hésitation

() : Pour le rire

9. Les questions posées

Question 1 : Quelles sont les représentations qu'ont vos étudiants des langues française et arabe, autrement dit comment vos étudiants voient les langues française et arabe ?

L'importance des langues française et arabe est associée à des stéréotypes, des comportements que les étudiants de droit adoptent en classe, afin de les analyser nous rapportons ci-dessous les paroles des enseignants concernant les attitudes de leurs étudiants en classe :

Ens1 « heu D'abord pour la langue arabe , les étudiants on la voit beaucoup plus comme une langue de leurs filière , c'est une langue primordial dans leurs cursus, c'est ce qui les pousse le plus à la maîtriser donc on trouve que la majorité des étudiants étudient la langue arabe par obligation pas par appréciation en revanche, pour la langue française je vois que les étudiants adoptent un certain sentiment d'appréciation envers cette langue d'ailleurs ils essaient toujours de montrer leurs compétences en cette langue ».

Ens 2« étant juriste on dit toujours que la langue de l'état c'est l'arabe , c'est une langue nationale mais ce que nous avons constaté nous les enseignants de droit ,la langue arabe commence à se dégrader dans notre classe , et les étudiants voient qu'elle ne sert pas à autre chose appart les études à chaque fois je pose la question pourquoi vous n'aimez pas cette langue alors que vous avez choisi un domaine qui est majoritairement arabophone , certains disent que c'était pas leur premier choix mais leur moyenne du bac les a obligé d'autres disent que c'est une langue difficile, d'autres affirment qu'ils ont fait cette spécialité pour continuer leurs études en France vu que ils ont plus de chance chacun a ses raison, de choisir cette filière mais j'affirme que ce n'est pas par volonté. Mais pour ce qui est la langue française tant que enseignant de terminologie je rencontre aucun problème avec mes étudiants contraire je vois qu'ils essaient de participer, de parler malgré qu'ils ne sont pas vraiment compétant () ».

Ens 3 « les étudiants de droit voient la langue arabe comme langue de spécialité pas plus, car la plupart de leurs conversations que ce soit en classe ou bien en dehors de la classe utilisent le français, d'ailleurs quand je les contacte sur les réseaux sociaux ils me répondent en langue française ».

Commentaire

D'après les réponses que nous avons recueillies auprès des enseignants de droit à propos des représentations des langues arabe et française dans leur classe, nous avons remarqué des représentations favorables à l'égard de la langue française, nos enquêtes ont avoué un attachement des étudiants de droit à la langue française malgré leurs

spécialité majoritairement arabophone , ils voient dans la langue française une langue de prestige ,de développement, et même une langue de réussite de leur domaine à l'étranger.

En revanche, les étudiants adoptent certaines dépréciations vis-à-vis de la langue arabe malgré leur parcours en arabe, par rapport à plusieurs facteurs (difficultés d'enseignement dans cette langue, l'inutilité de cette langue à l'étranger, le mauvais choix de cette filière).

Question 2 : êtes-vous d'accord sur le fait que le milieu social et familial influence l'apprentissage des langues française et arabe dans une classe de droit ?

Ens 1 « () oui naturellement, car naitre dans une famille ou bien entourage qui utilise beaucoup plus le français, et à l'université cette catégorie se trouve dans un milieu arabophone à mon avis c'est très dur de s'adapter car ils n'ont pas l'habitude d'utiliser autant l'arabe, mais pour ceux qui sont nés dans un milieu arabophone je ne crois pas que ça influence parce que leur langue de départ est bien l'arabe donc aucun problème par rapport à ça () ».

Ens 2 « pas à ce point heu mais elles ont quand même un rôle oui , si par exemple on est issu dans un milieu qui maîtrise une langue étrangère , on s'adapte facilement à l'apprentissage de celle-ci , je dirai même quand quelqu'un ne maîtrise aucune langue étrangère , mais il fait quand même l'effort pour se rendre capable de parler une langue étrangère par rapport à celui qui a une bonne maîtrise c'est-à-dire son milieu l'oblige à la maîtriser et pour ceux qui ont langue arabe comme langue maternelle ils auront pas de problème dans l'apprentissage de cette dernière ».

Ens 3 « évidemment oui oui, quand on a un enfant à la maison et on lui parle avec une autre langue que ce soit le français l'arabe l'anglais , que celle de la maison il va certainement s'adapter avec le temps , et la maîtriser facilement et parfaitement plus tard parce qu'on est entrain de lui forger dès son enfance cette influence , c'est le cas des étudiants de droit , si leurs langue maternelle ou bien celle de leurs entourage est l'arabe je dirai que ça serai plus facile d'étudier cette spécialité , mais si ce n'est pas le cas ils vont certainement avoir quelques représentations envers cette langue ».

Commentaire

À travers les enregistrements des jugements des enseignants nous avons constaté que les milieux sociale et familial exercent une influence sur l'appropriation des langues, car la relation entre l'individu et sa famille ou bien son milieu social peut influencer positivement ou négativement sur l'apprentissage des langues arabe et française.

Question 3 : comment vous voyez la réaction de vos étudiants, lors de l'apprentissage des langues arabe et française ?

Les réactions des étudiants de droit et leurs manières en classe reflètent les images qu'ils se font des langues d'enseignements arabe et française, pour analyser ces réactions nous avons posé la question auprès des enseignants de droit, leurs réponses vont dans ce sens :

Ens1 : *« ils s'adaptent, puisque leur parcours l'ont fait en arabe, et donc ils la maîtrisent, par contre, en ce qui est de la langue française, leur niveau est insuffisant/// ils ne s'intéressent aucunement à cette langue étrangère étant donné que ce n'est pas la langue de spécialité...pour des raisons de travail, de documentation, les exposés sont fait en langue arabe, donc ils gagnent du temps, au lieu doubler les efforts à traduire, c'est et seulement une minorité qui s'en débrouillent bien en langue française».*

Ens2 : *« personnellement, j'enseigne le module de terminologie juridique en langue française je trouve que les étudiants de droit ont du répondant quant à cette langue, bien que ce ne soit pas une langue de spécialité, mais je vois toute la classe qui se manifestent afin de répondre aux questions que je pose, et ils essaient de fournir plus d'efforts pour se montrer, le français est vaste, il est plus compréhensif que l'arabe (standard) ».*

Ens3 : *« tout d'abord, entant que prof de droit, la langue utilisée en classe c'est bel et bien l'arabe, et des fois des mots en français, et mes étudiants trouvent que la langue française est plus facile que l'arabe (standard) par rapport à la transmission du message // en parlant de ça, je vois qu'ils existe une certaine interaction entre moi et les étudiants quand je m'adresse à eux en français, et j'ai remarqué qu'ils*

obtiennent de très bonne note en module de terminologie, qu'aux autres modules en arabe, et j'ai parfois l'impression qu'ils s'intéressent beaucoup plus à ce module juste parce qu'ils ont une bonne maîtrise en soi que l'autre ».

Commentaire

Nous avons constaté d'après les réponses des enseignants de droit, que étudiants de droit utilisent le français mieux que l'arabe (standard) en classe de droit. Deux enseignants confirment cet avis favorable en parlant de leurs compétences langagières en langue française, et l'intérêt qu'ils portent pour celle-ci, et ils ont une préférence pour la langue française car cette dernière est plus apte à assurer la transmission du savoir que la langue arabe, et que ça se comprend facilement, voilà comment ils ont répondu à cette question, d'autant plus qu'elle fait partie d'une société qui en fait usage. Malgré la prépondérance de l'attitude favorable à l'égard de la langue française chez nos enseignants, l'un parmi eux trouve que le niveau de ses étudiants est insuffisant en langue française, et que quelques-uns préfèrent étudier en arabe pour différentes raisons, cette préférence est liée au domaine du travail, et qu'ils vont utiliser l'arabe dans leur domaine, et autre raison qui est celle de la documentation, ça leur permet de gagner du temps et d'économiser des efforts, du moment qu'ils doivent rédiger leurs travaux en langue arabe, ils préfèrent utiliser des ouvrages écrits en arabe, cette minorité n'accorde pas assez d'importance pour la langue française, et ne fait preuve d'aucun effort.

Question 4 : quelle est la place des langues arabe et française dans une classe de droit ?

Selon les constats fait par les enseignants de droit pour ce qui est l'importance des langues arabe et françaises dans une classe de droit, Nous rapportons ci-dessous, les réponses qui nous semblent pertinentes :

Ens1 : *« nous sommes d'accord que la langue officielle du pays c'est l'arabe, et en classe de droit bien que l'enseignement de cette discipline soit basé en langue arabe, cela n'empêche pas la nécessité de la langue française dans notre département faut retenir que 60% à 70% de nos documentations se fait en français,*

c'est une langue des secteurs clés du développement national sans pour autant dévaloriser la langue arabe ».

Ens2 : *« certes que l'arabe touche une place importante dans l'enseignement de droit puisque c'est la langue du domaine, cependant, la langue française représente un matière utile, voire indispensable dans cet enseignement pour nous entant que profs de droit, ainsi que nos étudiants, nous avons des modules qui leur documentation est à 100% française, et entant que chef de département aussi, lors d'un remplissage de formulaire, ou de rapports, les étudiants font recours plus à la langue française que l'arabe, le français est très essentiel au sein de l'université, ainsi que dans la vie professionnelle...par exemple, un étudiant de droit qui voudrait poursuivre ses études en France, cette langue étrangère lui sera très utile ».*

Ens3 : *« à mon humble avis, l'arabe est aussi important que ça dans une classe de droit, je porte à cette dernière plus de considération que n'importe quelle langue, j'exige toujours à mes étudiants de me communiquer en langue arabe, même pour la rédaction des exposés, des mémoires ou encore un rapport de stage, car comme vous le savez, c'est la langue du domaine, heu après c'est vrai qu'on fait recours à la langue française en cas de nécessité ».*

Commentaire

En analysant les réponses des enseignants de droit concernant la place qu'occupent les langues arabe et française, nous avons constaté que deux enseignants parmi les trois que nous avons interrogés, considèrent la langue française comme une langue utile dans le parcours universitaire, et notamment dans une classe de droit, et cela pour diverses raisons, ils lui accordent une place considérable dans leur cursus universitaire, parce que entre 60% à 70% de documentation du droit se fait en langue française, exemple, le droit administratifs, il y'a des écrits en arabe, mais c'est très peu par rapport aux ouvrages français, droit constitutionnel, et fondamental aussi, se font en langue française, c'est pour ceci que sa présence dans cette discipline est jugée nécessaire, La langue française est vue par les enseignants comme un moyen leur permettant l'accès aux pays européens particulièrement la France, là où les études en

droit se font naturellement en langue française, ils considèrent donc cette langue comme la clé de l'avenir qui leur facilitera l'ouverture sur le monde extérieur. Sans pour autant dévaloriser la langue arabe, qui est la langue de spécialité bien évidemment, et à ce propos, uniquement l'un de ces trois enseignants a cité que l'arabe est la langue pédagogique, et qu'elle est plus essentielle dans leur parcours, selon lui, il expose le cours et le TD en langue arabe et exige des étudiants de faire de même, les étudiants se voient donc dans l'obligation de répondre en utilisant la même langue. Il est donc évident que pour remettre un document à l'enseignant, qu'il soit un rapport de stage, un exposé ou un mémoire, il doit être écrit en langue arabe, c'est l'avis de cet enseignant. Néanmoins, il autorise l'utilisation de la langue française en cas de nécessité.

10. Synthèse de l'analyse

D'après l'analyse des entretiens que nous avons effectués, il s'avère que la langue française est aimée et jugée utile dans le quotidien des Algériens, notamment chez les étudiants, et les enseignants. Son apprentissage est donc nécessaire, puisque c'est une langue du savoir, de communication, et de culture utilisée dans plusieurs ouvrages scientifiques, les journaux et dans d'autres médias. C'est une langue qui a un haut statut symbolique en Algérie, elle représente la réussite sociale puisque c'est une langue de l'investigation, des études supérieures et des débouchés professionnels. D'après les étudiants c'est aussi une langue de prestige, puisque beaucoup d'Algériens la pratiquent et la comprennent.

En outre, la langue française est une langue d'ouverture sur le monde. C'est une langue très fréquente en Europe mais aussi dans plusieurs pays du monde. Elle est donc aussi utile à l'étranger. Dans ces images, C'est l'importance du français en termes positif qui est donc la plus évoquée, les étudiants interrogés ont justifié leurs représentations favorables et leur attachement vis-à-vis de la langue française par l'utilité de cette dernière dans la société algérienne.

Pour ce qui est de la langue arabe standard, elle reste la seule langue officielle de l'Etat algérien, le gouvernement a mis beaucoup de moyens pour promulguer cette

langue ; En milieu étudiantin, elle n'est pas pour autant jugée utile par nos étudiants et ils n'adoptent pas dans tous les cas, des attitudes favorables vis-à-vis de cette dernière. Ils reconnaissent son utilité pour le bon déroulement de leurs études mais, ils pensent qu'une fois le cursus achevé, la langue arabe ne leur servira plus à grand-chose.

CONCLUSION

GENERAL

Conclusion générale

Notre présente recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères, elle s'est portée sur les représentations des étudiants de droit de l'université de Bejaia à l'égard des deux langues en présence dans leurs études à savoir la langue arabe et la langue française, nous avons tenté de traiter quasi entièrement les facteurs qui influencent l'apprentissage des deux langues, nous avons également essayé de vérifier à travers les enquêtes faites (entretien, questionnaire) si les représentations influent sur les comportements et les attitudes des étudiants de droit, si ces dernières jouent un rôle dans l'appropriation des langues, et nous avons tenté d'analyser les retombés des représentations sur les comportements socio langagiers des étudiants de droit.

Ces questionnements nous ont mené à nous intéresser d'abord aux statuts des langues en présence en rapport avec les comportements des locuteurs, c'est à partir de cela que nous avons émergé notre travail de recherche, nous avons présenté en premier lieu, dans notre partie théorique les statuts des langues en présence (arabe, français, kabyle), nous avons également défini des notions qui sont en relation directe avec notre problématique de recherche (bilinguisme, plurilinguisme, représentations, pratiques langagières, attitudes, stéréotypes), nous avons ensuite expliqué la relation entre la langue maternelle et la scolarisation, nous nous sommes basés aussi sur les difficultés d'apprentissage dans des situations plurilingues c'est-à-dire les problèmes dus à l'apprentissage de plusieurs langues.

Dans notre partie pratique, nous avons pris contact avec les étudiants et les enseignants de la filière de droit pour nous fournir les informations qui nous ont aidé à cerner le cadre de notre travail, nous avons constaté que le rapport entre les langues arabe et française ne sont pas établis d'une façon définitive, bien que les rôles attribués à ces deux langues est différent, la langue arabe qui est considéré par la plupart des étudiants une langue de spécialité, et la langue française comme langue prestigieuse et du progrès social.

Dans ce travail de recherche, nous avons démarré avec la problématique suivante: qu'elles sont les représentations que les étudiants ont des deux langues

Conclusion générale

française et arabe ? Cas des apprenants de troisième année de droit. Comme objectif, nous avons essayé de décrire les attitudes des étudiants à l'égard de ces deux langues, ainsi les facteurs principaux qui influencent l'apprentissage des langues arabe et française dans la classe de droit.

D'après les résultats auxquels nous avons abouti, nous pouvons déduire, que l'image du français et de l'arabe chez ces apprenants est liée à l'usage et l'importance de ces dernières au sein de leur département en particulier et dans la société algérienne en général, car une langue jugée utile a toutes ses chances pour bénéficier de l'intérêt de ses locuteurs.

L'analyse que nous avons effectuée, montre que la langue française est jugé utile et perçu comme la deuxième langue après la langue kabyle par la majorité de nos enquêtés, elle représente pour eux la modernité, le progrès et la réussite sociale. Du moment qu'elle est pratiquée par la communauté kabylophone et arabophone en même temps, elle pourrait être un moyen de communication pour éviter tout conflits identitaires. Cet attachement à la langue française véhiculés par des représentations positives au fonctionnement social de la langue et favorisés par le milieu familial : la langue ouvre plusieurs espace de travail, de promotion et de réadaptation sociale après les études, la langue est très utile parce qu'elle est la clé de la réussite sociale et elle assure des carrières tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Quant à la langue arabe standard, nous avons constaté que les informateurs ont une certaine réticence envers cette langue, nous n'avons évalué qu'une minorité qui adopte une attitude favorable qui est explicable par le fait que: les études de cette spécialité est en arabe, ils se voient donc dans l'obligation de s'intéresser à cette langue plus qu'une autre. Et vue qu'ils se sont familiarisés avec cette langue et qu'ils ont étudiée depuis la première année de leur scolarisation.

Nous pouvons dire alors que même si l'enseignement de droit, à l'université de Bejaia est dispensé en langue arabe standard, les étudiants n'ont pas forcément adopté des attitudes favorables vis-à-vis de cette langue. D'un autre coté, nous avons constaté une préférence pour la langue française, bien que celle-ci ne soit pas introduite d'une

Conclusion générale

façon officielle dans le cursus des études en droit, Ce sentiment largement partagé confirme ce que nous avons posé comme première hypothèse dans notre problématique.

En guise de réponses préalables à notre problématique et afin de confirmer nos hypothèses, nous avons constaté que le statu des langues dans les différents milieux (universitaire, social, familial) pourrait influencer sur les représentations linguistiques, et sur les comportements socio langagier des locuteurs. Ce qui confirme notre deuxième hypothèse qui est l'environnement familial, social et universitaire influencent les images que se font les apprenants des langues arabe et française, en guise des résultats recueillis, nous avons constaté que la majorité des enquêtés (étudiants, apprenants) ont confirmé une grande influence de la langue française sur leurs pratiques langagière et leurs comportements car vivre dans une société ou la langue française est la langue secondaire , et aimée par la majorité de la population, ou bien naitre dans une famille ou les membres de famille maîtrisent la langue française mènent officiellement à l'appréciation de cette langue, nous avons constaté que les étudiants utilisent cette langues dans leurs vie quotidienne avec leurs (amis, cousins...) sur les réseaux sociaux, étant donné qu'elle est considéré comme une langue de modernité et de prestige, sans autant négligé la langue arabe qui est peu jugé utile par nos enquêtés malgré leurs parcours universitaire majoritairement arabophone. Mais la langue arabe est rarement utilisée dans le milieu social et familial de nos enquêtés.

Les résultats auxquels nous sommes arrivés, ont permis de confirmer les hypothèses émises au départ sur l'impact du milieu familial social et universitaire sur les étudiants pour apprendre les langues française et arabe. Ce qui nous a permis d'apporter des réponses pratiques à la problématique que nous avons notifiée au début de notre étude. Et d'après l'enquête menée, nous avons conclu que l'apprentissage des langues française et arabe varie selon plusieurs facteurs familiaux, sociaux, universitaires.

Les moyens que fournissent les parents et le milieu social de nos étudiants ont un impact positif sur l'apprentissage des langues Nous pouvons dire que pour la majorité des parents influencent sur les étudiants d'une manière directe et claire pour

Conclusion générale

qu'ils apprennent les langues française et arabe, et que ces derniers ont besoin d'être valorisés, encouragés par leurs familles et société.

Nous pouvons déduire, que l'image du français et de l'arabe chez ces apprenants est liée à l'usage et l'importance de ces dernières au sein de leur département en particulier et dans la société algérienne en général, car une langue jugée utile a toutes ses chances pour bénéficier de l'intérêt de ses locuteurs.

Nous concluons, d'après des attitudes favorables à l'égard de la langue française chez les étudiants de droit, qu'il serait peut-être intéressant d'envisager l'enseignement de certains modules de cette filière en cette langue. Enfin nous pouvons dire que toutes activités ayant un rapport avec les langues, devrait passer par une étude des représentations linguistiques et sociales.

REFERENCES
BIBLIOGRAPHIQUES

Références Bibliographiques

A

- Abdelhamid, S., *pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français*, Thèse de doctorat, université de Batna. 2002.
- Akoun. A et Ansart. P, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert /Seuil, Paris, 1999.

B

- Boumdine, F., *Etude des représentations, attitudes linguistiques et comportements langagiers des Locuteurs Tizi- Ouzéens à l'égard des langues arabe, kabyle et française*, thèse de magistère, université de Tizi- Ouzou, p.18 2002.
- Bronckart J.P. cité par LUDI, G et PY, B in Être bilingue, Peter Lang, Berne, P 203, 1986

C

- Calvet J.L. Pour une écologie des langues du monde, PLON, France 1999, p.158.
- Calvet J.L. *La sociolinguistique*, (que sais-je ?), huitième édition mis à jour 26^e mille, Paris, PUF.1993.
- Cambon.E et Léglise.I, Pratique langagières et registres discursifs, interrogation de deux cadres en sociologie du langage. Dans Langage et société (2008), n° 124, P.15-38 disponible sur <https://www.cairn.info>.
- Candelier, M. Et Castelloti. V., Didactique (s) du (des) plurilinguisme (s) dans Simonin, J. Et Wharton, S. Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts, Lyon, ENS Éditions, 179-221.

Références Bibliographiques

- Castellotti V& Moore D. Représentations sociales des langues...Op. cit...2002, P.9, disponible sur <https://www.researchgate.net>.
- Caubet, D. Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? in plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue, n° 14, Décembre 1998, p122.
- Cherrad Benchefra Y, Contacts de langues : quels modèles ? In : Langage et société, n°41,1987 pp. 11-14. disponible sur :www.persee.fr/doc/lso.
- Chibane, R.Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer, mémoire de magistère, université de Tizi-Ouzou, 2009. P 20.
- Cuq.JP, dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde didactique des langues étrangères, Ed : réimprimée, dictionnaires, CLE International, 2003. P.30-146.

D

- Difficultés que peuvent rencontrer les enfants plurilingues, disponible sur <https://mon-enfant-trilingue.over-blog.com>.

G

- Grand, C, l'élève en difficultés scolaire, E-MONSITE, disponible sur <https://claire-grand-psy.e-monsite.com>.
- Grandguillaume. G. Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris, Maisonneuve et Larose, 1983 p11.
- Guyot.j. L, Afgoustidis.D., L'apprentissage du français de scolarisation: principes et repères. Dans La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation 2006/4 (N° 36), pages 23 à 30 disponible sur <https://www.cairn.info>.

Références Bibliographiques

H

- Hamers, J., et Blanc, M. Bilingualité et Bilinguisme. Bruxelles : Pierre Mardaga (1983). Vol 498. P, 22cm. P.410.

K

- Kolde. G. Cité par Ludi. G & PY. B., 1986, *Etre bilingue*, Berne, Peter Lang, 1981, P.97.

L

- Leclerc. J. Algérie dans « *l'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, université Loyal, 24 février 2007 disponible sur <http://www.Ulaval.ca/ax/AFRIQUE/Algerie-1demo.Htm>.

M

- Macaire. D, et Reissner. Ch dans « langue maternelle ; langue de scolarité, langues vivantes : comment articuler les différentes langues de l'élève ? P.14 disponible sur <http://www.cnesco.frz>.
- Moore D (2003), Plurilinguisme et Ecole, Représentations et dynamisme d'apprentissage (volume1), Thèse d'Etat, Université Stendhal Grenoble 3, p73 disponible sur <http://journals.openedition.org>.
- Moore. D, les représentations des langues et de leurs apprentissages : références, modèles, données et méthodes, Paris : Didier, 2001 ,181 pages (CRÉDIF).

N

- Nony J-C., Etudes de quelques représentations de la langue écrite en CM2,in *Le Français dans le Monde* n°124, 1998 pp88-98.

Références Bibliographiques

P

- Perception sociale disponible sur <http://perso.wanadoo.fr>
- Petitjean. C. représentations linguistiques et plurilinguisme, linguistique, université de Provence-Aix Marseille I ; université de Neuchâtel, 2009 français, p14 disponible sur <https://tel.archives-ouvertes.fr>.
- Preiswerk & Perrot (1975): Ethnocentrisme & Histoire. Paris. Anthropos. Dans l'Amérique indienne et l'Asie dans les manuels occidentaux, Ed. *Anthropos, Paris, 1975*, disponible sur <https://www.persee.fr>.
- Py. B, Représentations sociales & discours : questions épistémologiques & méthodologiques, in Py (Ed), *Analyse Conversationnelle et représentations sociales*, TRANEL n°32, Université Neuchâtel, 2000, pp05-20.

R

- Rahal, S. Le français en Algérie : mythe ou réalité ? Communication proposée lors du IX^{ème} sommet de la francophonie. *Ethique et nouvelles technologies : l'appropriation des savoirs en question*, les 25(2001) : 8-21. *La langue française en Algérie : état des lieux*, Billets francophonie, 20 Décembre 2016, éd. open édition, disponible sur [http:// Farlap.hypotheses](http://Farlap.hypotheses).
- Reuter. Y, Cohen-Azria. C, Daunay. B, Delcambre. I, Lahanier-Reuter. D, pratiques langagières. Dans *dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques* (2013), P.169-174 disponible sur <https://www.cairn.info>.

T

- Taleb-Ibrahimi, Kh. L'Algérie : coexistence et concurrence des langues, mis en ligne dans *l'année du maghreb*, publié le 8 juillet 2010, disponible sur <http://journals.openedition.org/anneemaghreb/305>; DOI: <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.305>.

Références Bibliographiques

- Taleb-Ibrahimi, Kh. Les Algériens et leur(s) langue(s) : élément pour une approche sociolinguistique de la société algérienne. Éd. El Hikma, 1997. La langue française en Algérie : état des lieux, Billets francophonie, 20 Décembre 2016, disponible sur <https://Farlap.hypotheses.org>.

Z

- Zarate. G, (ED, « les représentations en didactique des langues et cultures » notions en question2, Didier ENS éditions 1997.
- Zarate. G, les représentations de l'étranger, CREDIF, Didier, 1993, p30
- Zarate. G, les représentations de l'étranger, CREDIF, Didier 1993, op. Cit. p 37
- Zarate. G. Gohard-radenkovic. A, Lussier. D. Penz, H, médiation culturelle et didactique des langues, Strasbourg, éd. conseil de l'Europe.2003.
- Zenati. J. « L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'un échec répété », Mots. Les langages du politique [En ligne], 74 | 2004, mis en ligne le 28 avril 2008,. Disponible sur URL : <http://journals.openedition.org/mots/4993>;
DOI: <https://doi.org/10.4000/mots.4993>

Table des matières

Introduction générale	9
------------------------------------	---

Synthèse bibliographique

Chapitre 1 : *Représentation des langues dans la société algérienne*

Introduction partielle.....	14
1. Le statut de la langue arabe	14
1. 1. L'arabe standard.....	15
1. 2. L'arabe dialectal.....	16
2. Le statut de la langue berbère	16
3. Le statut de la langue française	17
4. Le bi/plurilinguisme.....	19
4. 1. Le bilinguisme.....	19
4. 2. Le plurilinguisme	21
5. Langue maternelle et scolarisation	21
6. Difficultés d'apprentissage dans des situations plurilingues	23
Conclusion partielle	25

Chapitre 2 : Représentations des langues chez les locuteurs et leurs apprentissages

Introduction partielle.....	27
-----------------------------	----

1. Définition des représentations	27
2. Les représentations de l'apprentissage	29
2. 1. Les représentations de l'étranger selon Zarate G.....	30
2. 2. Les représentations des langues en contact : bilinguisme et plurilinguisme	31
3. Langue et culture	32
4. Pratiques langagières.....	34
5. Attitudes et stéréotypes	35
5. 1. Les attitudes	35
5. 2. Les stéréotypes	36
Conclusion partielle	37

Partie Pratique

Chapitre 3 : Analyse des représentations des langues française et arabe chez les étudiants de 3^{ème} année de droit

Introduction partielle.....	41
1. Notre enquête.....	41
2. Le protocole d'enquête par le questionnaire	41
3. Questionnaire destiné aux étudiants	42
4. Analyse des réponses du questionnaire	42

5. Synthèse de l'analyse	61
6. Protocole d'enquête par l'entretien semi directif	62
7. Analyse de réponses obtenues de l'entretien.....	63
8. Méthodes adoptées	63
9. Les questions posées	63
10. Synthèse de l'analyse	69
Conclusion générale	72
Références bibliographiques	77
Table des matières	82
Annexes	85
Résumé	

Annexes

Annexe 1 : le questionnaire

1. Questionnaire adressé aux apprenants1
2. Echantillons de réponses du questionnaire des apprenants4

Annexe 2 : Les entretiens

1. Les questions posées dans l'entretien18
2. Echantillon de réponse de l'entretien18

1. Questionnaire adressé aux apprenants

Bonjour, nous sommes des étudiantes en didactique du français langue étrangère à l'université de Bejaïa et effectuons une étude sur les représentations des langues arabe et française dans le milieu universitaire (département de droit) Pour la réussite de notre recherche au sein de votre structure, nous vous prions de bien vouloir contribuer en répondant aux questions ci-dessous :

- Sexe :

Masculin Féminin

a) Représentations que les étudiants de droit ont sur les langues d'enseignement arabe et français :

1. Quelle est votre première langue acquise (langue maternelle) ?

Kabyle Français Arabe

2. Dans quel contexte utilisez-vous la langue arabe et française ?

Arabe dans le milieu :

Universitaire Familial Social

Française dans le milieu :

Universitaire Familial Social

3. Quelle importance accordez-vous à l'utilisation de la langue arabe et française ?

Arabe :

Beaucoup d'importance Peu d'importance Assez

Français :

Beaucoup d'importance Peu d'importance Assez

4. Estimez vous que les langues arabe et française soient essentiellement dans votre cursus, dites pourquoi ?

Oui

Non

➤ Justification :

5. Que pensez-vous de la langue française ?

Lg. Etrangère Lg. Coloniale Lg. Seconde Lg. Prestige

6. Que pensez-vous de la langue arabe ?

Symbole d'identité Nationale Urbaine Rurale

7. Rencontrez-vous des difficultés avec la langue française et arabe ?

Français :

Pb. De syntaxe Pb. D'expression Pb. Vocabulaire

Pb. De prononciation

Arabe :

Pb. De syntaxe Pb. D'expression Pb. Vocabulaire

Pb. De prononciation

8. S'intéressez-vous aux modules de français ou de l'arabe ?

Langue française

Langue arabe

b) L'influence du milieu sociale sur l'appropriation des langues arabe et française chez les étudiants de droit :

9. Quelles langues utilisez-vous avec vos amis ?

Arabe/Français/Kabyle Kabyle/Français Arabe/Kabyle

Kabyle Arabe/Français

10. Avez-vous des amis bilingues dans votre entourage ?

Oui Non

11. Quelle est la langue la plus fréquente dans votre quartier ?

Français Arabe Kabyle

12. Quelle langue utilisez-vous sur les réseaux sociaux ?

Arabe Français kabyle Anglais

c) L'influence du milieu familial sur l'appropriation des langues arabe et française chez les étudiants de droit :

13. Vous aimez voyager dans quel pays ?

Pays arabophones Pays francophones

14. Quelle langue utilisez-vous à la maison, arabe ou française ?

Langue française :

Souvent Parfois Jamais

Langue arabe :

Souvent Parfois Jamais

15. Avez-vous de la famille en France ?

Oui Non

16. Vos parents vous encouragent à pratiquer quelle langue ?

- Anglaise Française Tamazight

17. Pourquoi vous encouragent-ils à la maîtrise de cette langue ?

➤ Justification :

.....

18. Quels moyens que vos parents vous fournissent pour pratiquer la langue arabe et française ?

- Livres Journaux Télévision Rien Des cours de soutiens
 Internet

2. Echantillons de réponses du questionnaire des apprenants

➤ **Echantillon 1 :**

• Sexe :

- Masculin Féminin

a) Représentations que les étudiants de droit ont sur les langues d'enseignement arabe et français :

1. Quelle est votre première langue acquise (langue maternelle) ?

- Kabyle Français Arabe

2. Dans quel contexte utilisez-vous la langue arabe et française ?

Arabe dans le milieu :

- Universitaire Familial Social

Française dans le milieu :

- Universitaire Familial Social

3. Quelle importance accordez-vous à l'utilisation de la langue arabe et française ?

Arabe :

Beaucoup d'importance Peu d'importance Assez

Français :

Beaucoup d'importance Peu d'importance Assez

4. Estimez vous que les langues arabe et française soient essentiellement dans votre cursus, dites pourquoi ?

Oui Non

➤ Justification :

« Apprendre une langue est un atout, je trouve que c'est important d'apprendre le français, afin de bien parler et mieux communiquer, c'est une langue qui n'est peut-être pas essentielle dans notre cursus mais c'est une compétence à développer, elle me permet de m'ouvrir sur le monde et le savoir »

5. Que pensez-vous de la langue française ?

Lg. Etrangère Lg. Coloniale Lg. Seconde Lg. De prestige

6. Que pensez-vous de la langue arabe ?

Symbole d'identité Nationale Urbaine Rurale

7. Rencontrez-vous des difficultés avec la langue française et arabe ?

Français :

Pb. De syntaxe Pb. D'expression Pb. Vocabulaire Pb. De prononciation

Arabe :

Pb. De syntaxe Pb. D'expression Pb. Vocabulaire Pb. De prononciation

8. S'intéressez-vous aux modules de français ou de l'arabe ?

Langue française Langue arabe

b) L'influence du milieu sociale sur l'appropriation des langues arabe et française chez les étudiants de droit :

9. Quelles langues utilisez-vous avec vos amis ?

Arabe/Français/Kabyle Kabyle/Français Arabe/Kabyle Kabyle
 Arabe/Français

10. Avez-vous des amis bilingues dans votre entourage ?

Oui Non

11. Quelle est la langue la plus fréquente dans votre quartier ?

Français Arabe Kabyle

12. Quelle langue utilisez-vous sur les réseaux sociaux ?

Arabe Français kabyle Anglais

c) L'influence du milieu familial sur l'appropriation des langues arabe et française chez les étudiants de droit :

13. Vous aimez voyager dans quel pays ?

Pays arabophones Pays francophones

14. Quelle langue utilisez-vous à la maison, arabe ou française ?

Langue française :

Souvent Parfois Jamais

Langue arabe :

Souvent Parfois Jamais

15. Avez-vous de la famille en France ?

Oui Non

16. Vos parents vous encouragent à pratiquer quelle langue ?

Anglaise Française Tamazight

17. Pourquoi vous encouragent-ils à la maîtrise de cette langue ?

➤ Justification :

« L'apprentissage de cette langue fait partie du développement personnel et de la diversité. »

18. Quels moyens que vos parents vous fournissent pour pratiquer la langue arabe et française ?

Livres Journaux Télévision Rien Des cours de soutiens Internet

➤ **Echantillon 2 :**

• Sexe :

Masculin Féminin

a) Représentations que les étudiants de droit ont sur les langues d'enseignement arabe et français :

1. Quelle est votre première langue acquise (langue maternelle) ?

Kabyle Français Arabe

2. Dans quel contexte utilisez-vous la langue arabe et française ?

Arabe dans le milieu :

Universitaire Familial Social

Française dans le milieu :

Universitaire Familial Social

3. Quelle importance accordez-vous à l'utilisation de la langue arabe et française ?

Arabe :

Beaucoup d'importance Peu d'importance Assez

Français :

Beaucoup d'importance Peu d'importance Assez

4. Estimez vous que les langues arabe et française soient essentiellement dans votre cursus, dites pourquoi ?

Oui Non

➤ Justification :

« La langue française, est très utile dans de nombreux secteurs notamment dans beaucoup d'institutions, c'est aussi, une langue de science, de modernité et du progrès. »

5. Que pensez-vous de la langue française ?

Lg. Etrangère Lg. Coloniale Lg. Seconde Lg. De prestige

6. Que pensez-vous de la langue arabe ?

Symbole d'identité Nationale Urbaine Rurale

7. Rencontrez-vous des difficultés avec la langue française et arabe ?

Français :

Pb. De syntaxe Pb. D'expression Pb. Vocabulaire Pb. De prononciation

Arabe :

Pb. De syntaxe Pb. D'expression Pb. Vocabulaire Pb. De prononciation

8. S'intéressez-vous aux modules de français ou de l'arabe ?

Langue française Langue arabe

b) L'influence du milieu sociale sur l'appropriation des langues arabe et française chez les étudiants de droit :

9. Quelles langues utilisez-vous avec vos amis ?

Arabe/Français/Kabyle Kabyle/Français Arabe/Kabyle Kabyle
 Arabe/Français

10. Avez-vous des amis bilingues dans votre entourage ?

Oui Non

11. Quelle est la langue la plus fréquente dans votre quartier ?

Français Arabe Kabyle

12. Quelle langue utilisez-vous sur les réseaux sociaux ?

Arabe Français kabyle Anglais

c) L'influence du milieu familial sur l'appropriation des langues arabe et française chez les étudiants de droit :

13. Vous aimez voyager dans quel pays ?

Pays arabophones Pays francophones

14. Quelle langue utilisez-vous à la maison, arabe ou française ?

Langue française :

Souvent Parfois Jamais

Langue arabe :

Souvent Parfois Jamais

15. Avez-vous de la famille en France ?

Oui Non

16. Vos parents vous encouragent à pratiquer quelle langue ?

Anglaise Française Tamazight

17. Pourquoi vous encouragent-ils à la maîtrise de cette langue ?

➤ Justification :

« Parce que c'est une langue indispensable pour ses avantages, le savoir et l'ouverture sur le monde, aussi, la langue française favorise la communication dans diverses situation. »

18. Quels moyens que vos parents vous fournissent pour pratiquer la langue arabe et française ?

Livres Journaux Télévision Rien Des cours de soutiens
 Internet

➤ **Echantillon 3 :**

- Sexe :

Masculin

Féminin

a) Représentations que les étudiants de droit ont sur les langues d'enseignement arabe et français :

1. Quelle est votre première langue acquise (langue maternelle) ?

Kabyle

Français

Arabe

2. Dans quel contexte utilisez-vous la langue arabe et française ?

Arabe dans le milieu :

Universitaire

Familial

Social

Française dans le milieu :

Universitaire

Familial

Social

3. Quelle importance accordez-vous à l'utilisation de la langue arabe et française ?

Arabe :

Beaucoup d'importance

Peu d'importance

Assez

Français :

Beaucoup d'importance

Peu d'importance

Assez

4. Estimez vous que les langues arabe et française soient essentiellement dans votre cursus, dites pourquoi ?

Oui

Non

➤ Justification :

« J'attribue beaucoup d'importance à la langue française vu son utilisation dans le processus d'apprentissage ainsi que son rôle élémentaire dans des multiples échanges tout le long du cursus... l'abondance de la documentation, et l'accès à l'information et aux recherches les plus récentes c'est en français.»

5. Que pensez-vous de la langue française ?

Lg. Etrangère Lg. Coloniale Lg. Seconde Lg. De prestige

6. Que pensez-vous de la langue arabe ?

Symbole d'identité Nationale Urbaine Rurale

7. Rencontrez-vous des difficultés avec la langue française et arabe ?

Français :

Pb. De syntaxe Pb. D'expression Pb. Vocabulaire Pb. De prononciation

Arabe :

Pb. De syntaxe Pb. D'expression Pb. Vocabulaire Pb. De prononciation

8. S'intéressez-vous aux modules de français ou de l'arabe ?

Langue française Langue arabe

b) L'influence du milieu sociale sur l'appropriation des langues arabe et française chez les étudiants de droit :

9. Quelles langues utilisez-vous avec vos amis ?

Arabe/Français/Kabyle Kabyle/Français Arabe/Kabyle Kabyle
 Arabe/Français

10. Avez-vous des amis bilingues dans votre entourage ?

Oui Non

11. Quelle est la langue la plus fréquente dans votre quartier ?

Français Arabe Kabyle

12. Quelle langue utilisez-vous sur les réseaux sociaux ?

Arabe Français kabyle Anglais

c) L'influence du milieu familial sur l'appropriation des langues arabe et française chez les étudiants de droit :

13. Vous aimez voyager dans quel pays ?

Pays arabophones Pays francophones

14. Quelle langue utilisez-vous à la maison, arabe ou française ?

Langue française :

Souvent Parfois Jamais

Langue arabe :

Souvent Parfois Jamais

15. Avez-vous de la famille en France ?

Oui Non

16. Vos parents vous encouragent à pratiquer quelle langue ?

Anglaise Française Tamazight

17. Pourquoi vous encouragent-ils à la maîtrise de cette langue ?

➤ Justification :

« La langue anglaise est la première langue internationale, qui facilite les contacts et les relations dans le monde entier, c'est une langue de sciences, et qui est la plus utilisée dans tous les domaines. »

18. Quels moyens que vos parents vous fournissent pour pratiquer la langue arabe et française ?

Livres Journaux Télévision Rien Des cours de soutiens
 Internet

➤ **Echantillon 3 :**

• Sexe :

Masculin Féminin

a) Représentations que les étudiants de droit ont sur les langues d'enseignement arabe et français :

1. Quelle est votre première langue acquise (langue maternelle) ?

Kabyle Français Arabe

2. Dans quel contexte utilisez-vous la langue arabe et française ?

Arabe dans le milieu :

Universitaire Familial Social

Française dans le milieu :

Universitaire Familial Social

3. Quelle importance accordez-vous à l'utilisation de la langue arabe et française ?

Arabe :

Beaucoup d'importance Peu d'importance Assez

Français :

Beaucoup d'importance Peu d'importance Assez

4. Estimez vous que les langues arabe et française soient essentiellement dans votre cursus, dites pourquoi ?

Oui Non

➤ Justification :

« Dans mon domaine la langue arabe est essentielle puisqu'elle est la seule utilisée dans les administrations, la justice...etc. De plus pour moi, il est obligatoire d'acquérir l'arabe, car c'est le véritable instrument de communication pour la majorité des locuteurs Algériens, et c'est la langue du quotidien et leur première langue de socialisation. »

5. Que pensez-vous de la langue française ?

Lg. Etrangère Lg. Coloniale Lg. Seconde Lg. De prestige

6. Que pensez-vous de la langue arabe ?

Symbole d'identité Nationale Urbaine Rurale

7. Rencontrez-vous des difficultés avec la langue française et arabe ?

Français :

Pb. De syntaxe Pb. D'expression Pb. Vocabulaire Pb. De prononciation

Arabe :

Pb. De syntaxe Pb. D'expression Pb. Vocabulaire Pb. De prononciation

8. S'intéressez-vous aux modules de français ou de l'arabe ?

Langue française Langue arabe

b) L'influence du milieu sociale sur l'appropriation des langues arabe et française chez les étudiants de droit :

9. Quelles langues utilisez-vous avec vos amis ?

Arabe/Français/Kabyle Kabyle/Français Arabe/Kabyle Kabyle
 Arabe/Français

10. Avez-vous des amis bilingues dans votre entourage ?

Oui Non

11. Quelle est la langue la plus fréquente dans votre quartier ?

Français Arabe Kabyle

12. Quelle langue utilisez-vous sur les réseaux sociaux ?

Arabe Français kabyle Anglais

c) L'influence du milieu familial sur l'appropriation des langues arabe et française chez les étudiants de droit :

13. Vous aimez voyager dans quel pays ?

Pays arabophones Pays francophones

14. Quelle langue utilisez-vous à la maison, arabe ou française ?

Langue française :

Souvent Parfois Jamais

Langue arabe :

Souvent Parfois Jamais

15. Avez-vous de la famille en France ?

Oui Non

16. Vos parents vous encouragent à pratiquer quelle langue ?

Anglaise Française Tamazight

17. Pourquoi vous encouragent-ils à la maîtrise de cette langue ?

➤ Justification :

« Parce que c'est ma langue maternelle, et qu'elle représente mon identité. »

18. Quels moyens que vos parents vous fournissent pour pratiquer la langue arabe et française ?

Livres Journaux Télévision Rien Des cours
de soutiens Internet

1. Les questions posées dans l'entretien

1. Qu'elles sont les représentations des langues française et arabe dans votre classe, autrement dit comment vos étudiants voient les langues française et arabe ?

2. Etes-vous d'accord sur le fait que le milieu social et familial influence l'apprentissage des langues française et arabe dans une classe de droit ?

3. Comment vous voyez la réaction de vos étudiants lors de l'apprentissage des langues arabe et française ?

4. Quelle est la place des langues arabe et française dans une classe de droit ?

2. Echantillon de réponse de l'entretien

Question 1 : qu'elles sont les représentations des langues française et arabe dans votre classe, autrement dit comment vos étudiants voient les langues française et arabe ?

Ens 1 « heu D'abord pour la langue arabe , les étudiants on la voit beaucoup plus comme une langue de leurs filière , c'est une langue primordial dans leurs cursus, c'est ce qui les pousse le plus a la maitriser donc on trouve que la majorité des étudiants étudient la langue arabe par obligation pas par appréciation // en revanche, pour la langue française je vois que les étudiants adoptent un certain sentiment d'appréciation envers cette langue d'ailleurs ils essaient toujours de montrer leurs compétences en cette langue ».

Ens 2 « étant juriste on dit toujours que la langue de l'état c'est l'arabe , c'est une langue nationale .mais ce que nous avons constaté nous les enseignants de droit ,la langue arabe commence a se dégrader dans notre classe , et les étudiants voient qu'elle ne sert pas a autre chose appart les études, a chaque fois je pose la question pourquoi vous n'aimez pas cette langue alors que vous avez choisi un domaine qui est majoritairement arabophone , certains disent que c'était pas leur premier choix mais leur moyennes du bac les a obligé, d'autres disent que c'est une langue difficile, d'autres affirment qu'ils ont fait cette spécialité pour continuer leurs études en France

vu que ils ont plus de chance ,chacun a ses raison, de choisir cette filière mais j'affirme que ce n'est pas par volonté. Mais pour ce qui est la langue française tant que enseignant de terminologie je rencontre aucun problème avec mes étudiants contraire je vois qu'ils essaient de participer, de parler malgré qu'ils ne sont pas vraiment compétant () ».

Ens 3 « les étudiants de droit voient la langue arabe comme langue de spécialité pas plus, car la plupart de leurs conversation que ce soit en classe ou bien en dehors de la classe utilisent le français, d'ailleurs quand je les contacte sur les réseaux sociaux ils me répondent en langue française ».

Question 2 : êtes-vous d'accord sur le fait que le milieu social et familial influence l'apprentissage des langues française et arabe dans une classe de droit ?

Ens 1 « () oui naturellement, car naître dans une famille ou bien entourage qui utilise beaucoup plus le français, et a l'université cette catégorie se trouve dans un milieu arabophone a mon avis c'est très dur de s'adapter car ils ont pas l'habitude d'utiliser autant l'arabe, mais pour ceux qui sont nés dans un milieu arabophone je ne crois pas que ca influence parce que leur langue de départ est bien l'arabe donc aucun problème par rapport a ça () ».

Ens 2 « pas a ce point heu mais elles ont quand même un rôle oui , si par exemple on est issu dans un milieu qui maitrise une langue étrangère , on s'adapte facilement à l'apprentissage de celle-ci , je dirai même quand quelqu'un ne maitrise aucune langue étrangère , mais il fait quand même l'effort pour se rendre capable de parler une langue étrangère par rapport a celui qui a une bonne maitrise c'est-à-dire son milieu l'oblige a la maitriser et pour ceux qui ont langue arabe comme langue maternelle ils auront pas de problème dans l'apprentissage de cette dernière ».

Ens 3 « évidemment oui oui , quand on a un enfant à la maison et on lui parle avec une autre langue que ce soit le français l'arabe l'anglais , que celle de la maison il va certainement s'adapter avec le temps , et la maitriser facilement et parfaitement plus tard parce qu'on est entrain de lui forger dès son enfance cette influence , c'est le cas des étudiants de droit , si leurs langue maternelle ou bien celle de leurs entourage est

l'arabe je dirai que ca serai plus facile d'étudier cette spécialité, mais si ce n'est pas le cas ils vont certainement avoir quelques représentations envers cette langue »

Question 3 : comment vous voyez la réaction de vos étudiants lors de l'apprentissage des langues arabe et française ?

Ens 1 : « ils s'adaptent, puisque leur parcours l'ont fait en arabe, et donc ils la maîtrisent, par contre, en ce qui est de la langue française, leur niveau est insuffisant/// ils ne s'intéressent aucunement à cette langue étrangère étant donné que ce n'est pas la langue de spécialité...pour des raisons de travail, de documentation, les exposés sont fait en langue arabe, donc ils gagnent du temps, au lieu doubler les efforts à traduire, c'est et seulement une minorité qui s'en débrouillent bien en langue française ».

Ens 2 : « personnellement, j'enseigne le module de terminologie juridique en langue française, je trouve que les étudiants de droit ont du répondant quant à cette langue, bien que ce ne soit pas une langue de spécialité, mais je vois toute la classe qui se manifestent afin de répondre aux questions que je pose, et ils essaient de fournir plus d'efforts pour se montrer, le français est vaste, il est plus compréhensif que l'arabe (standard) ».

Ens 3 : « tout d'abord, tant que prof de droit, la langue utilisée en classe c'est bel et bien l'arabe, et des fois des mots en français, et mes étudiants trouve que la langue française est plus facile que l'arabe (standard) par rapport à la transmission du message // en parlant de ça, je vois qu'ils existe une certaine interaction entre moi et les étudiants quand je leur adresse en français, et j'ai remarqué qu'ils obtiennent de très bonne note en module de terminologie, qu'aux autres modules en arabe, et j'ai parfois l'impression qu'ils s'intéressent beaucoup plus à ce module juste parce qu'ils ont une bonne maîtrise en soi que l'autre ! ».

Question 4 : quelle est la place des langues arabe et française dans une classe de droit ?

Ens 1 : « nous sommes d'accord que la langue officielle du pays c'est l'arabe, et en classe de droit bien que l'enseignement de cette discipline soit basé en langue arabe, cela n'empêche pas la nécessité de la langue française dans notre département... faut retenir que 60% à 70% de nos documentations se fait en français, c'est une langue des secteurs clés du développement national // sans pour autant dévaloriser la langue arabe ».

Ens 2 : « (rire) certes que l'arabe touche une place importante dans l'enseignement de droit puisque c'est la langue du domaine, cependant, la langue française représente un matière utile, voire indispensable dans cet enseignement, pour nous tant que profs de droit, ainsi que nos étudiants, nous avons des modules qui, leur documentation est à 100% française, et tant que chef de département aussi, lors d'un remplissage de formulaire, ou de rapports, les étudiants font recours plus à la langue française que l'arabe, le français est très essentiel au sein de l'université, ainsi que dans la vie professionnelle...par exemple, un étudiant de droit qui voudrait poursuivre ses études en France, cette langue étrangère lui sera très utile ».

Ens 3 : « à mon humble avis, l'arabe est aussi important que ça dans une classe de droit, je porte à cette dernière plus de considération que n'importe quelle langue, j'exige toujours à mes étudiants de me communiquer en langue arabe, même pour la rédaction des exposés, des mémoires ou encore un rapport de stage, car comme vous le savez, c'est la langue du domaine, heu après c'est vrai qu'on fait recours à la langue française en cas de nécessité ».

Résumé

Notre recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères et de l'interculturel. Elle porte sur les représentations des langues française et arabe dans chez les étudiants de droit de l'Université de Bejaïa.

L'objectif primordial de ce travail est d'expliquer d'une manière évidente les représentations des langues française et arabe dans une classe de droit ainsi de montrer les attitudes des étudiants vis à vis de ces langues, afin de cerner la place qu'occupent ces dernières au sein du département de droit, également l'un des objectifs visés dans ce travail est d'affirmer que le milieu social, familial et universitaire exercent une influence sur l'apprentissage des langues .

Les langues française et arabe occupent une place considérable dans le département de droit, elles deviennent donc des langues d'accès à la formation scientifique, elles sont également considérées comme des moyens de communication entre les étudiants, et du fonctionnement de diverses tâches universitaires.

Notre étude s'étale sur deux aspects différents, le premier évoque les éléments théoriques relatifs à notre objet d'étude qu'est les représentations des langues française et arabe. Le second s'organise sous une perspective pratique qui comporte l'analyse des représentations des langues française et arabe dans une classe de droit par des différentes enquêtes (entretien semi directif, questionnaire).

Mots clés : didactique, représentations, langues, attitude, milieu social, milieu familial